





Guide du plaisancier

2025

V01-Février 2025



Table des matières

l.		Présentation de la Direction territoriale Centre-Bourgogne (DTCB)	4
II.		Les textes applicables	6
III.		Définitions	7
	1.	Types de navigation	7
	2.	Type d'écluses	7
IV	•	Itinéraires	8
	Lé	égendes des période et horaires de navigation :	8
	Ca	anal du Loing :	9
	Ca	anal de Briare et Vieux canal de Briare:	13
	Ca	anal Latéral à la Loire	18
	Ca	anal du centre :	23
	Ca	anal de Bourgogne :	27
	Ca	anal du Nivernais :	39
	Ca	anal Roanne à Digoin :	47
	La	a Seille :	50
	La	a rivière l'Yonne :	53
V.		Recommandations et conseils pour la navigation	59
	1.	Numéro unique VNF	59
	2.	Services sur le site VNF : calcul d'itinéraire fluvial et avis à la batellerie	59
	3.	Vitesse de navigation :	59
	4.	Stationnement des bateaux :	59
	5.	Echelles de sécurité	60
	6.	Feux de signalisation des écluses	60
	7.	Conseils pratiques pour le passage des écluses	61
8.		Annexes	64
	Ar	nnexe 1 : Synthèse du règlement particulier de police	65
	Ar	nnexe 2 : Schéma de fonctionnement d'une écluse	67
	Ar	nnexe 3 : Procédure à suivre pour la navigation à la demande	68
	Ar	nnexe 4 : Procédure à suivre pour le service spécial d'éclusage	69
	Ar	nnexe 5 : Les avis à batellerie : définition et abonnement	70
	Ar	nnexe 6 : Notice d'utilisation de la télécommande	71
	Ar	nnexe 7 : Extrait du code de la navigation	72

 Présentation de la Direction territoriale Centre-Bourgogne (DTCB)

L'organisation territoriale de VNF Centre-



Contacts locaux

UTI SAÔNE-LOIRE

1 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 71300Montceau-lès-Mines

T. 06 60 75 18 36 uti-saoneloire@vnf.fr



CEMI MONTCEAU

de Crissey à Génelard

1 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 71300Montceau-lès-Mines

T. 03 85 67 90 50

CEMI DIGOIN

de Génelard (Centre) à Dompierre-sur-Besbre (Latéral à la Loire) et de Digoin à Roanne (Roanne à Digoin)

49 route de Digoin 03510 Molinet

T. 03 85 53 01 89

PA DE LA TRU-CHÈRE

de La Truchère à Louhans

1 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 71300Montceau-lès-Mines

UTI VAL DE LOIRE SEINE

17 rue du pont-canal 45250 Briare

T. 02 38 31 26 20 uti.valdeloireseine@ vnf.fr



CEMI DECIZE

de Dompierre-sur-Besbre à Saint-Léger-des-Vignes & de Cercy-la-Tour (Nivernais) à Cuffy (Latéral à la Loire)

Quai de la Jonction 58300 Decize

T. 03 86 77 39 40

CEMI SAINT-SATUR

de Cuffy à Beaulieu-sur-Loire

Écluse de Saint-Thibault 18300 Saint-Satur

T. 02 48 54 75 07

CEMI BRIARE

de Beaulieu-sur-Loire à Châlettesur-Loing

17 rue du pont-canal 45250 Briare

T. 02 38 31 26 20

CEMI NEMOURS de Cepoy à Moret-

sur-Loing
Écluse des Buttes

77140 Nemours

T. 01 64 28 02 36

UTI NIVERNAIS-YONNE

5 rue du Halage 89000 Auxerre

T. 03 58 43 21 65 uti.nivernais-yonne@ vnf.fr



CEMI AUXERRE AMONT

d'Auxerre à Coulangessur-Yonne

Écluse de la Chaînette 89000 Auxerre

T. 03 86 42 30 12

CEMI NIÈVRE

de Pousseaux à Sardy-lès-Épiry

Quai Saint Roch 58500 Clamecy

T. 03 86 39 53 89

CEMI AUXERRE AVAL

d'Auxerre à Villeneuvesur-Yonne

Écluse de la Chaînette 89000 Auxerre

T. 03 86 46 91 51

CEMI CONFLUENCE

de Cannes-Écluse à Saint-Julien-du-Sault

Chemin du Halage 89500 Villeneuve-sur-Yonne

T. 03 86 87 37 76

UTI BOURGOGNE

4bis rue Hoche 21000 Dijon Cedex

T. 03 45 34 13 50 uti.bourgogne@vnf.fr



CEMI OUCHE

de St-Jean-de-Losne à Veuvey-sur-Ouche

10 rue du port 21600 Longvic

T. 06 82 50 30 10

CEMI AUXOIS

de Crugey à Buffon 11 rue du port 21320 Pouilly-en-Auxois

T. 07 63 97 39 33

CEMI ARMANÇON

de Rougemont

Migennes

Avenue Alfred Grévin 89700 Tonnerre

T. 07 63 97 39 30



Numéro d'appel unique sur le réseau > 0800 863 000

UTI : Unité Territoriale d'Itinéraire

CEMI : Centre d'Exploitation et de Maintenance d'Intervention

II. Les textes applicables

Pour naviguer sur les voies d'eau Centre-Bourgogne, l'usager doit respecter, à la fois, les règles édictées dans le Règlement Général de Police de la navigation intérieure (RGPNI) applicable depuis le 1er septembre 2014 et les règlements particuliers de police (RPP) suivants:

- ❖ Canal du Centre Canal Latéral à la Loire Canal de Briare Canal du Loing et leurs dépendances : arrêté inter-préfectoral n° 186 du 7 juin 2017 portant règlement particulier de police sur l'itinéraire Saône-Seine (synthèse en Annexe 1).
- ❖ Yonne amont, canal de Roanne à Digoin, canal du Nivernais, canal de Bourgogne, Seille et leurs dépendances : arrêté inter-préfectoral n° 599 du 6 septembre 2017 portant règlement particulier de police des voies touristiques de Centre-Bourgogne (synthèse en Annexe 1).
- ❖ Yonne aval : arrêté inter-préfectoral n° 2014-1-1153 modifié portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire Seine − Yonne (synthèse en Annexe 1).

A noter, il existe également des règlements particuliers de police propres aux barrages réservoirs consultables sur notre site internet.

Les horaires d'ouverture des voies navigables sont fixés par les textes suivants :

- ❖ Délibération n° 01/2013 du Conseil d'administration de VNF (séance du 28 février 2013) relative aux horaires et jours d'ouverture des ouvrages de navigation situés sur le domaine confié à VNF
- ❖ Délibération n°05/2020/4.6 du Conseil d'administration de VNF (séance du 16 décembre 2020) relative à la modification des horaires d'ouverture à la navigation de l'Yonne de l'écluse de la Chaînette à l'écluse d'Etiqny
- ❖ Délibération n°02/2018/4.4 du Conseil d'administration de VNF (séance du 28 juin 2018) relative à la modification des horaires de navigation sur l'ensemble des itinéraires de la Direction territoriale Centre-Bourgogne

Tous les textes applicables et le présent avis à la batellerie sont disponibles sur le site internet de VNF: https://www.vnf.fr/vnf/publications/

III. Définitions

1. Types de navigation

Navigation libre : le plaisancier navigue et passe les écluses sans annonce au préalable et dans les horaires de navigation. Le passage des écluses est compris dans les forfaits des péages de navigation.

Navigation à la demande (Annexe 3): dans les créneaux prévus à cet effet l'usager doit faire sa demande selon les conditions précisées dans l'annexe 3 auprès de l'UTI de départ. Le passage aux écluses est compris dans les forfaits des péages de navigation.

Service spécial d'éclusage (Annexe 4): ouvert exclusivement aux exploitants de bateaux de commerce ou professionnels du tourisme, il doit faire l'objet d'une demande spécifique et peut-être autorisé en fonction des possibilités du service de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne. Il dispose des mêmes modalités que la navigation à la demande. Le passage en service spécial d'éclusage est payant et fait l'objet d'une convention et d'une facturation en sus de l'acquittement du péage.

Navigation possible sans garantie d'intervention : le plaisancier navigue et passe les écluses sans annonce préalable et en autonomie même durant la pause méridienne. Néanmoins, en cas de difficultés il doit attendre la réouverture du poste de commande pour obtenir une intervention.

Navigation interrompue : une partie des voies de la DTCB est en navigation interrompue tout ou partie de la basse saison, période qui correspond aux horaires d'hiver à la DTCB. L'accès aux ouvrages n'est donc pas possible durant cette période.

Chômage : un chômage correspond à une période programmée pendant laquelle la navigation est arrêtée ou restreinte pour réaliser des travaux.

2. Type d'écluses

Manuelle : Le franchissement de l'écluse est effectué sous la surveillance d'un éclusier. Une fois le bateau amarré, l'éclusier procédera manuellement à la fermeture ou à l'ouverture des portes, puis au cycle de la bassinée. Conformez-vous à ses instructions et à ses conseils.

Mécanisée : Le franchissement de l'écluse est effectué sous la surveillance d'un éclusier. Une fois le bateau amarré, l'éclusier enclenchera la fermeture ou l'ouverture des portes, puis le cycle de la bassinée. Conformez-vous à ses instructions et à ses conseils.

Automatisée: Dans les écluses automatisées, les manœuvres sont effectuées directement par les usagers. Une télécommande ou une perche permet à l'usager d'effectuer la préparation de l'écluse à son arrivée sur site. Sur certains secteurs la préparation de l'écluse se fait automatiquement après le passage de l'écluse précédente (canal du Centre

notamment). La préparation et le passage à l'écluse est indiqué par des feux de signalisation fixes ou clignotants. Il n'y a pas d'éclusiers en poste. En cas d'incident ou d'accident, un bouton "d'arrêt d'urgence" permet de stopper les manœuvres et prévenir un agent de VNF qui se rendra sur place.

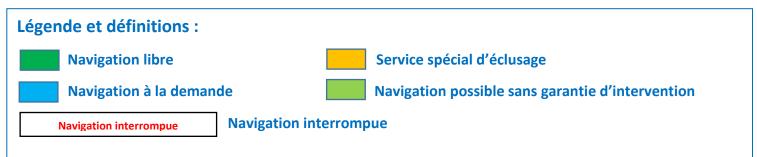
Téléconduite : Le franchissement de l'écluse est effectué sous la surveillance d'un éclusier depuis un poste centralisé distant de téléconduite. L'éclusier enclenchera à distance la fermeture ou l'ouverture des portes, puis le cycle de la bassinée.

IV. Itinéraires

Pour chaque présentation d'itinéraire vous trouverez :

- Une carte administrative de l'itinéraire
- Les coordonnées et contacts utiles
- Les périodes et les horaires de navigation
- Les détails par écluse

Légendes des période et horaires de navigation :



Basse saison (hors cas particuliers ci-dessous) : Pendant la période de l'heure d'hiver, hormis le dernier samedi précédent le passage à l'heure d'été et le dimanche suivant le passage à l'heure d'hiver.

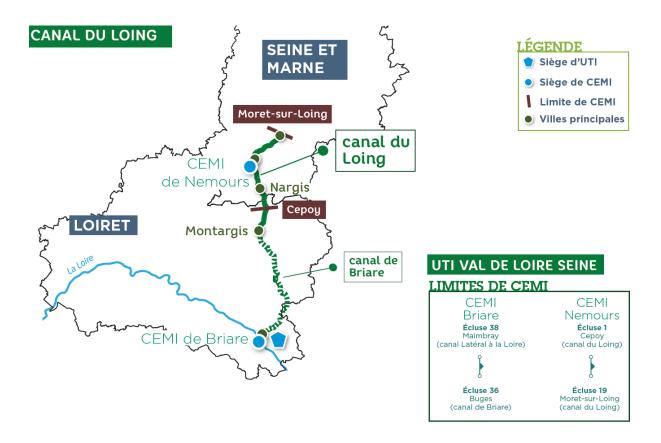
Haute saison (hors cas particuliers ci-dessous) : Pendant la période de l'heure d'été, plus le dernier samedi précédent le passage à l'heure d'été et le premier dimanche suivant le passage à l'heure d'hiver.

Pour 2025 : Basse saison du 1^{er} janvier au 28 mars et du 27 octobre au 31 décembre

Haute saison du 29 mars au 26 octobre

Avertissement : les dates d'ouverture et de fermeture des itinéraires ainsi que les conditions de navigation peuvent évoluer tout au long de l'année. Veuillez vous reporter régulièrement aux avis à la batellerie.

Canal du Loing:



Contact:

UTI Val-de-Loire-Seine

17 rue du Pont Canal

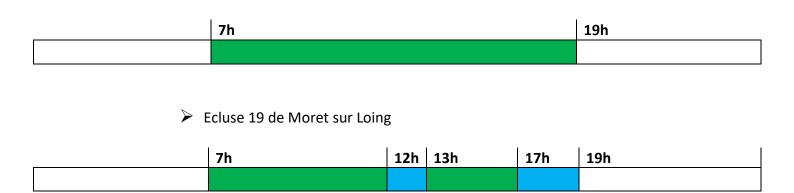
45250 Briare

Tel: 02 38 31 26 20

uti.valdeloireseine@vnf.fr

Périodes et horaires d'ouverture

> Tout l'itinéraire sauf écluse 19 de Moret sur Loing



❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

Détail des écluses

N° et nom de l'écluse	Commune	РК	Mode de fonctionnement	Remarques
Ecluse 19 de Moret sur Loing	MORET-LOING- ET-ORVANNE	047,725	Automatisée avec réarmement à distance	Récupération ou retour de la télécommande sur cette écluse. En cas d'absence appeler le 02 38 95 09 29 Attention : se reporter aux horaires d'ouverture spécifiques pour cette écluse (p. 10) ATTENTION : Reportezvous aux consignes dans le Nota p. 12.
Ecluse 18 de Bourgogne	MORET-LOING- ET-ORVANNE	046,895	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 17 d'Ecuelles	MORET-LOING- ET-ORVANNE	044,129	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 16 d'Episy	MORET-LOING- ET-ORVANNE	041,186	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 15 de Berville	LA GENEVRAYE	038,741	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 14 des Bordes	LA GENEVRAYE	036,414	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse de garde 13 de Fromonville	MONTCOURT- FROMONVILLE	032,618	Manuelle	
Ecluse 12 des Buttes	NEMOURS	030,148	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 11 de Chaintréauville	BAGNEAUX- SUR-LOING	027,408	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 10 de Bagneaux sur Ioing	BAGNEAUX- SUR-LOING	025,878	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 9 de Beaumoulin	LA MADELEINE- SUR-LOING	021,227	Automatisée avec réarmement à distance	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Remarques
Ecluse 8 d'Egreville	CHATEAU- LANDON	016,978	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 7 de Néronville	CHATEAU- LANDON	015,870	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 6 de Brisebarre	CHATEAU- LANDON	011,133	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 5 de Nargis	NARGIS	010,350	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 4 de Retourné	NARGIS	008,923	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 3 de Montabon	NARGIS	005,887	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 2 des Vallées	CEPOY	005,075	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 1 de Cépoy	CEPOY	002,274	Automatisée avec réarmement à distance	

NOTA: le fonctionnement des canaux de Briare et du Loing avec les nouvelles télécommandes est en phase transitoire, toutes les écluses ne sont pas encore modernisées et les armoires de distribution des télécommandes pas encore installées.

En conséquence, durant cette période, l'écluse de Moret/Loing ne pourra être activée par télécommande, tous les navigants devront appeler au *02 38 95 09 29* pour que cette dernière soit manœuvrée à distance depuis le PCC.

Canal de Briare et Vieux canal de Briare:



Contact:

UTI Val-de-Loire-Seine

17 rue du Pont Canal

45250 Briare

Tel: 02 38 31 26 20

uti.valdeloireseine@vnf.fr

Canal de Briare

Périodes et horaires d'ouverture

* Haute saison du lundi au dimanche :

8	h 9h	12h	13h		19h	
(1)					
❖ Basse saison du	1	1	1	ĺ -		
Basse saison du8	1	dimanche :	13H30	17h		

- (1) Navigation réservée aux bateaux de commerce : pour la navigation la semaine, demande à formuler la veille avant 15h, pour la navigation le week-end, demande à formuler le vendredi avant 15h.
- ❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

<u>Vieux canal de Briare (écluse 4 de la Cognardière, écluse 3 de la Place et écluse 2 de Briare) :</u>

Périodes et horaires d'ouverture

Haute saison du lundi au dimanche :

9h30	10h30	14h30	15h 30	17h30	18h30

***** Basse saison du lundi au dimanche :

 9h	12h	13h30	17h

❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de	Remarques
			fonctionnement	
Ecluse 36 de Buges	CHALETTE-SUR- LOING	056,769	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 35 de Langlée	CHALETTE-SUR- LOING	055,698	Automatisée avec réarmement à distance	
Po	Hauteur libre : 3,59m dans l'axe et 3,42m au droit du mur de quai			
Ecluse 34 de la Reinette	MONTARGIS	052,660	Automatisée	
Ecluse 33 de la Marolle	MONTARGIS	052,396	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 32 de la Tuilerie	AMILLY	048,021	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 31 de La Sablonnière	CONFLANS-SUR- LOING	045,981	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 30 de Souffre- Douleur	MONTCRESSON	044,064	Automatisée	
Ecluse 29 du Moulin de Tours	MONTCRESSON	043,667	Automatisée	
Ecluse 28 du Chesnoy	MONTCRESSON	043,229	Automatisée	
Ecluse 27 de Montambert	MONTCRESSON	042,813	Automatisée	
Ecluse 26 de Montbouy	MONTBOUY	034,327	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 25 de Lépinoy	SAINTE- GENEVIEVE-DES- BOIS	032,016	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 24 de Châtillon- Coligny	CHATILLON- COLIGNY	028,350	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 23 du Gazon	CHATILLON- COLIGNY	027,551	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 22 de Briquemault	CHATILLON- COLIGNY	027,097	Manuelle	
Ecluse 21 Moulin-Brulé	DAMMARIE-SUR- LOING	024,380	Automatisée avec réarmement à distance	
Ecluse 20 de la Picardie	DAMMARIE-SUR- LOING	023,840	Automatisée avec réarmement à distance	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de	Remarques		
Ecluse 19 de Dammarie-sur-Loing	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	023,343	Automatisée avec réarmement à distance	Récupération ou retour de la télécommande sur cette écluse. En cas d'absence appeler le 06 42 38 44 79 Attention : se reporter aux horaires d'ouverture spécifiques pour cette écluse (p. 10) ATTENTION : Reportezvous aux consignes dans le Nota p. 17.		
Ecluse 18 de Sainte- Barbe	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	018,662	Automatisée			
Ecluse 17 de Rogny	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	018,374	Automatisée			
Ecluse 16 de Chantepinot	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	018,088	Automatisée			
Ecluse 15 Saint-Joseph	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	017,766	Automatisée			
Ecluse 14 de Racault	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	017,496	Automatisée			
Ecluse 13 de la Javacière	ROGNY-LES- SEPT-ECLUSES	017,012	Automatisée			
Ecluse 12 de la Gazonne	OUZOUER-SUR- TREZEE	012,420	Automatisée			
Ecluse 11 du Petit- Chaloy	OUZOUER-SUR- TREZEE	011,452	Automatisée			
Ecluse 10 Notre-Dame	OUZOUER-SUR- TREZEE	011,068	Automatisée			
Ecluse 9 des Fées	OUZOUER-SUR- TREZEE	010,719	Automatisée			
Ecluse 8 du Moulin- Neuf	OUZOUER-SUR- TREZEE	009,770	Automatisée			
Ecluse 7 d'Ouzouer- sur-Trezee	OUZOUER-SUR- TREZEE	007,974	Automatisée			
Ecluse 6 de Courenvaux	OUZOUER-SUR- TREZEE	005,968	Automatisée			
Ecluse 5 de Venon	OUZOUER-SUR- TREZEE	004,701	Automatisée			
Ecluse 4 de La Cognardière	BRIARE	002,650	Automatisée	Attention : se reporter		
Ecluse 3 de La Place	BRIARE	001,567	Automatisée	aux horaires d'ouverture		
Ecluse 2 de Briare	BRIARE	000,660	Automatisée	spécifiques pour ces écluses (<u>p. 14</u>)		
Ecluse 1 de Baraban	BRIARE	000,100	Manuelle			

Remarque : des travaux d'automatisation sont en cours pour que l'ensemble du canal de Briare soit automatisé

NOTA: le fonctionnement des canaux de Briare et du Loing avec les nouvelles télécommandes est en phase transitoire, toutes les écluses ne sont pas encore modernisées et les armoires de distribution des télécommandes pas encore installées.

En conséquence, durant cette période, l'écluse de Dammarie/Loing ne pourra être activée par télécommande, tous les navigants devront appeler au *06 42 38 44 79* pour que cette dernière soit manoeuvrée par l'itinérant ou à distance depuis le PCC.

Canal Latéral à la Loire



Contact de Digoin à l'écluse 5 de Putay :	Contact de l'écluse 6 de la Besbre au pont- canal de Briare :
UTI Saône-Loire	UTI Val-de-Loire-Seine
1 bd de Lattre de Tassigny	17 rue du Pont Canal
71300 Montceau-les-Mines	45250 Briare
03 58 09 01 38	Tel : 02 38 31 26 20
uti.saoneloire@vnf.fr	uti.valdeloireseine@vnf.fr

❖ Haute saison du lundi au dimanche :

(1)	8h	9h	12h	13h	19h	22h
	(1)				(2)	

Basse saison du lundi au dimanche :

8h	9h	12H	13H30	17h
(1)				

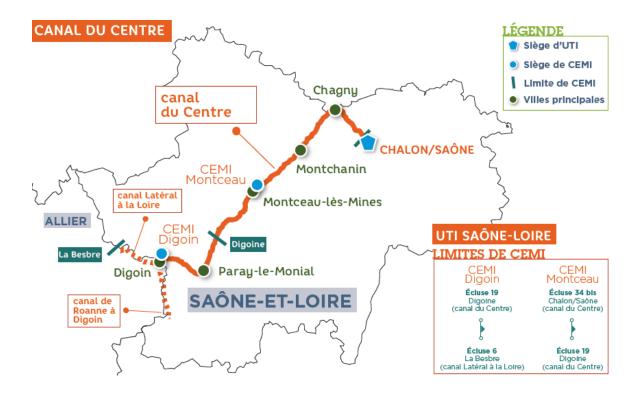
- (1) Navigation réservée aux bateaux de commerce : pour la navigation la semaine, demande à formuler la veille avant 15h, pour la navigation le week-end, demande à formuler le vendredi avant 15h.
- (2) Sur le canal Latéral à la Loire, écluse n°1 de Digoin, pont canal et écluse double 21/22 du Guétin seulement.
- ❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Pont canal de Briare	BRIARE	196,825	Cf <u>RPPi-15-</u> <u>Liaison Seine-</u> <u>Saône-</u>	
Ecluse de garde 42 des Combles	BRIARE	005,713	Non povigables	
Ecluse 41 des Mantelots	CHATILLON- SUR-LOIRE	004,606	Non navigables Cf RPPi-15- Liaison Seine-	
Ecluse 40 de la Folie	CHATILLON- SUR-LOIRE	002,535	Saône-	
Ecluse 39 de l'Étang	BEAULIEU- SUR-LOIRE	000,114		
Ecluse 38 de Maimbray	BEAULIEU- SUR-LOIRE	182,254	Mécanisée - Automatisation en cours	
Ecluse 37 de Belleville	SURY-PRES- LERE	179,204	Manuelle	
Ecluse 36 des Houards	LERE	173,493	Manuelle	
Ecluse 35 de Peseau	BOULLERET	169,552	Manuelle	
Ecluse 34 de Bannay	BANNAY	165,584	Mécanisée - Automatisation en cours	Contact : UTI Val-de-Loire-Seine 17 rue du Pont Canal
Ecluse 33bis de Saint- Thibault	SAINT-SATUR	000,591	Manuelle	45250 Briare Tel : 02 38 31 26 20 uti.valdeloireseine@vnf.fr
Ecluse 33 de Thauvenay	MENETREOL- SOUS- SANCERRE	156,631	Manuelle	
Ecluse 32 de la Grange	HERRY	150,919	Mécanisée	
Ecluse 31 de la Prée	HERRY	145,936	Manuelle	
Ecluse 30 d'Herry	HERRY	142,943	Manuelle	
Ecluse 29 des Rousseaux	se 29 des ARGENVIERES 135,583 Automa		Mécanisée - Automatisation en cours	
Ecluse 28 d'Argenvières	ARGENVIERES	133,052	Mécanisée - Automatisation en cours	
Ecluse 27 de Beffes	BEFFES	128,370	Manuelle	
Ecluse 26 de l'Aubois	MARSEILLES- LES-AUBIGNY	125,579	Mécanisée	
Ecluse 25 d'Aubigny	MARSEILLES- LES-AUBIGNY	125,330	Mécanisée	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 24ter	COURS-LES-	000 077		
de Givry	BARRES	002,377	Manuelle	
Ecluse 24bis	COURS-LES-	000,055	Manuelle	
de Grille Ecluse 24 de	BARRES	•		
Laubray	CUFFY	115,986	Manuelle	
Ecluse ronde 23 des Lorrains	APREMONT- SUR-ALLIER	-	Non navigable Cf RPPi-15- Liaison Seine- Saône-	
Ecluse double n°21-22 du Guétin	CUFFY	110,380	Mécanisée	
Pont canal			Cf RPPi-15-	
du Guétin	GIMOUILLE	110,00	<u>Liaison Seine-</u>	
	CERNACICE		<u>Saône-</u>	
Ecluse 20ter de Rombois	SERMOISE- SUR-LOIRE	000,753	Automatisée	
Ecluse 20bis	SERMOISE-	000,050	Automatisée	
de Verville Ecluse 20 de	SUR-LOIRE	·		
Jaugenay	CHEVENON	089,710	Manuelle	Contact :
Ecluse 19	LUTHENAY-	005 702	Manualla	UTI Val-de-Loire-Seine
d'Uxeloup	UXELOUP	085,793	Manuelle	17 rue du Pont Canal 45250 Briare
Ecluse 18 de	FLEURY-SUR-	080,710	Manuelle	Tel: 02 38 31 26 20
Fleury	LOIRE	000,7.20		uti.valdeloireseine@vnf.fr
Ecluse 17 de l'Abron	AVRIL-SUR- LOIRE	075,960	Manuelle	
Ecluse 16ter	DECIZE	067,350	Automatisée	
de Decize		001,000	- 10.00111401000	
Ecluse 16bis de Saint-	DECIZE	000,050	Automatisée	
Maurice	DECIZE	000,030	Automatisee	
Ecluse 16 de	AVRIL-SUR-			
l'Acolin	LOIRE	074,900	Manuelle	
Ecluse 15 de	DECIZE	066 940	Manuelle	
Saulx	DECIZE	066,840	Manuelle	
Ecluse 14 de	COSSAYE	060,000	Manuelle	
La Motte	0000/112	000,000	- Widita Circ	
Ecluse 13 de l'Huilerie	COSSAYE	058,170	Manuelle	
Ecluse 12 des Vanneaux	GANNAY-SUR- LOIRE	052,000	Manuelle	
Ecluse 11 des	GANNAY-SUR-	049,000	Manuelle	
Gailloux Ecluse 10 de Rosière	LOIRE SAINT- MARTIN-DES- LAIS	045,000	Manuelle	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Pont de Garnat	GARNAT-SUR- ENGIEVRE	040,890	Hauteur libre : 3,45m	
Ecluse 9 du Clos du May	GARNAT-SUR- ENGIEVRE	032,000	Manuelle	Contact :
Ecluse 8 de Beaulon	BEAULON	037,600	Manuelle	UTI Val-de-Loire-Seine 17 rue du Pont Canal 45250 Briare
Ecluse 7 des Bessais	BEAULON	032,740	Manuelle	Tel: 02 38 31 26 20 uti.valdeloireseine@vnf.fr
Ecluse 6 de la Besbre	DOMPIERRE- SUR-BESBRE	029,090	Mécanisée	uti.vaideloireseirie@viii.ii
Ecluse 5 de Putay	DIOU	022,590	Manuelle	
Ecluse 4 du Theil	PIERREFITTE- SUR-LOIRE	020,570	Manuelle	HTIC CO. Co. Lotter
Ecluse 3 de l'Oddes	PIERREFITTE- SUR-LOIRE	016,630	Manuelle	UTI Saône-Loire 1 bd de Lattre de Tassigny
Ecluse 2 de Thaleine	PIERREFITTE- SUR-LOIRE	013,470	Manuelle	71300 Montceau-les-Mines 03 58 09 01 38
Ecluse 1 de Digoin	DIGOIN	004,970	Mécanisée	uti.saoneloire@vnf.fr
Pont-Canal de Digoin	DIGOIN	004,650	Cf RPPi-15- Liaison Seine- Saône-	

Canal du centre:



Contact:

UTI Saône-Loire

1 bd de Lattre de Tassigny

71300 Montceau-les-Mines

uti.saoneloire@vnf.fr

Périodes et horaires d'ouverture

❖ Haute saison du lundi au dimanche :

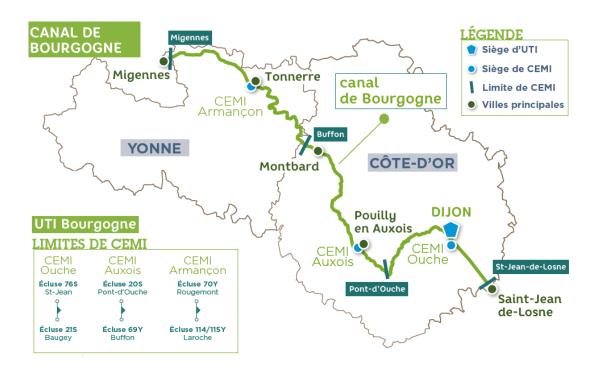
	8h	9h	12h	13h		19h
	(1)					
❖ Basse saison du lundi au dimanche :						
Basse saison			Î.	ı	i	
Basse saison	du lu 8h	ndi au diman 9h	che : 12H	13H30	17h	

- (1) Navigation réservée au bateaux de commerce : pour la navigation la semaine, demande à formuler la veille avant 15h, pour la navigation le week-end, demande à formuler le vendredi avant 15h.
- ❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
	Versant Océa	l <u> </u>	Tonctionnement	
Ecluse 26 O des Bessons	VITRY-EN- CHAROLLAIS	107,697	Automatisée	
Ecluse 25 O du Mont	VITRY-EN- CHAROLLAIS	104,539	Automatisée	
Ecluse 24 O des Quarrés	VITRY-EN- CHAROLLAIS	103,949	Automatisée	
Ecluse 23 O de l'Hyron	PARAY-LE- MONIAL	101,121	Automatisée	
Ecluse 22 O de Volesvres	VOLESVRES	095,966	Automatisée	
Ecluse 21 O des Haillers	VOLESVRES	094,388	Automatisée	
Ecluse 20 O de la Gravoine	SAINT-AUBIN- EN- CHAROLLAIS	091,647	Automatisée	
Ecluse 19 O de Digoine	PALINGES	088,167	Automatisée	
Ecluse 18 O du Thiéllay	PALINGES	086,702	Automatisée	
Ecluse 17 O du Montet	PALINGES	082,602	Automatisée	
Ecluse 16 O de Génelard	GENELARD	081,547	Automatisée	
Ecluse 15 O de Civry	GENELARD	078,910	Automatisée	
Ecluse 14 O de Ciry	CIRY-LE-NOBLE	075,611	Automatisée	
Ecluse 13 O d'Azy	CIRY-LE-NOBLE	073,863	Automatisée	
Ecluse 12 O du Four	POUILLOUX	072,000	Automatisée	
Ecluse 11 O des Vernois	SAINT-VALLIER	067,700	Automatisée	
Ecluse 10 O des Chavannes	SAINT-VALLIER	067,280	Automatisée	
Ecluse 9 O de Montceau	MONTCEAU- LES-MINES	063,750	Automatisée	
Ecluse 8 O des Mireaux	BLANZY	061,996	Automatisée	
Ecluse 7 O de la Roche	BLANZY	059,325	Automatisée	
Ecluse 6 O de Brûlard	BLANZY	058,360	Automatisée	
Ecluse 5 O de la Planche Calard	BLANZY	057,765	Automatisée	
Ecluse 4 O de Parizenot	BLANZY	055,370	Automatisée	
Ecluse 3 O de la Favée	SAINT-EUSEBE	053,840	Automatisée	
Ecluse 2 O des Brenots	SAINT-EUSEBE	053,380	Automatisée	
Ecluse 1 O fin du bief de partage	ECUISSES	052,250	Automatisée	
	Versant Méditeri	rannée		
Ecluse 1 M origine du bief de partage	ECUISSES	048,220	Automatisée	
Ecluse 2 M du Charmois	ECUISSES	047,978	Automatisée	
Ecluse 3 M du Fourneau	ECUISSES	047,693	Automatisée	
Ecluse 4 M de Ravin	ECUISSES	047,403	Automatisée	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 5 M de La Forge	ECUISSES	046,740	Automatisée	
Ecluse 6 M de la Motte	ECUISSES	045,820	Automatisée	
Ecluse 7 M du Rocher	ECUISSES	045,100	Automatisée	
Ecluse 8 M de l'Abbaye	SAINT-JULIEN-	044,700	Automatisée	
Ecluse o IVI de l'Abbaye	SUR-DHEUNE	044,700	Automatisee	
Ecluse 9 M du Moulin de Saint-Julien	SAINT-JULIEN- SUR-DHEUNE	043,750	Automatisée	
Ecluse 10 M de Chez Le Roi	SAINT-JULIEN- SUR-DHEUNE	043,305	Automatisée	
Ecluse 11 M de Villeneuve	SAINT-JULIEN- SUR-DHEUNE	042,750	Automatisée	
Ecluse 12 M de Morey	MOREY	041,225	Automatisée	
Ecluse 13 M de Morey	MOREY	040,592	Automatisée	
Ecluse 14 M de Morey	MOREY	039,693	Automatisée	
Ecluse 15 M de Saint-	SAINT-BERAIN-	038,260	Automatisée	
Bérain-sur-Dheune	SUR-DHEUNE			
Ecluse 16 M de Saint-	SAINT-BERAIN-	037,939	Automatisée	
Bérain-sur-Dheune	SUR-DHEUNE			
Ecluse 17 M de Saint- Bérain-sur-Dheune	SAINT-BERAIN- SUR-DHEUNE	036,898	Automatisée	
Ecluse 18 M de Saint-	SAINT-LEGER-	035,760	Automatisée	
Bérain-sur-Dheune	SUR-DHEUNE	033,700	Additional	
Ecluse 19 M de Saint-Léger- sur-Dheune	SAINT-LEGER- SUR-DHEUNE	033,973	Automatisée	
Ecluse 20 M de Saint-Léger- sur-Dheune	SAINT-LEGER- SUR-DHEUNE	032,013	Automatisée	
Ecluse 21 M de Dennevy	DENNEVY	030,763	Automatisée	
Ecluse 22 M de Dennevy	DENNEVY	029,461	Automatisée	
Ecluse 23 M de Saint-Gilles	SAINT-GILLES	028,975	Automatisée	
Ecluse 24 M de la Tranchée	CHAGNY	017,792	Automatisée	
Ecluse 25 M Pépiniere	CHAGNY	017,190	Automatisée	
Ecluse 26 M de Rully	RULLY	016,400	Automatisée	
Ecluse 27 M des Justices	RULLY	016,233	Automatisée	
Ecluse 28 M du pont du Breuil	RULLY	015,710	Automatisée	
Ecluse 29 M des Trembles	RULLY	015,155	Automatisée	
Ecluse 30 M du Bois	RULLY	014,467	Automatisée	
Ecluse 31 M de Fontaines	FONTAINES	013,836	Automatisée	
Ecluse 32 M du Gauchard	FONTAINES	011,390	Automatisée	
Ecluse 33 M de La Loyère	FRAGNES	009,554	Automatisée	
Ecluse 34 M de Fragnes	FRAGNES	008,029	Automatisée	
Ecluse 34bis M de Chalon-sur-Saone	CRISSEY	003,642	Mécanisée	

Canal de Bourgogne :



Contact:

UTI Bourgogne

4 bis rue Hoche

BP87865

21078 Dijon Cedex

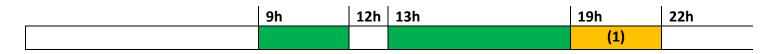
03 45 34 13 50

uti.bourgogne@vnf.fr

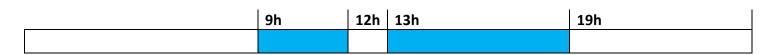
Périodes et horaires d'ouverture

\Delta Haute saison du lundi au dimanche :

> Tout l'itinéraire de l'écluse 76S à 15Y et de l'écluse 56Y à 114/115Y



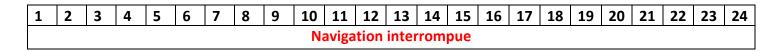
De l'écluse 16Y à 55Y



(1) Uniquement de l'écluse 1S (Escommes) à l'écluse 3S (Rambourg)

❖ Basse saison du lundi au dimanche

Tout l'itinéraire de l'écluse 54S à 111Y



> De l'écluse 76S à 55S et de l'écluse 112Y à 114/115Y

9h	12h	13h30	17h

❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

N° et nom de	Commune	PK	Mode de	Comme	entaires
l'écluse	Versant \	l Yonne	fonctionnement	Haute saison	Basse saison
Ecluse 114- 115 Y de Laroche	MIGENNES	000,243	En cours d'automatisation		Du lundi au dimanche navigation
Ecluse 113 Y de Cheny	MIGENNES	001,704	Mécanisée		à la demande de 9h-12h
Ecluse 112 Y du Moulin- Neuf	BRIENON-SUR- ARMANCON	007,900	En cours d'automatisation		13h30-17h
Ecluse 111 Y du Boutoir	BRIENON-SUR- ARMANCON	010,181	Semi-mécanisée		
Ecluse 110 Y de Duchy	SAINT- FLORENTIN	015,073	Semi-mécanisée		
Ecluse 109 Y de la Maladrerie	SAINT- FLORENTIN	017,163	Semi-mécanisée		
Ecluse 108 Y de Saint - Florentin	SAINT- FLORENTIN	018,627	Semi-mécanisée		
Ecluse 106- 107 Y de Germigny	GERMIGNY	021,813	Semi-mécanisée	Du lundi au	Fermé à la navigation
Ecluse 105 Y d'Egrevin	BUTTEAUX	023,376	Manuelle	dimanche navigation libre de	
Ecluse n°104 Y de Percey	PERCEY	026,822	Manuelle	9h-12h 13h-19h	
Ecluse 103 Y de Chailley	PERCEY	027,774	Semi-mécanisée		
Ecluse 102 Y de Villiers- Vineux	FLOGNY-LA- CHAPELLE	029,444	Manuelle		
Ecluse 101 Y de Flogny	FLOGNY-LA- CHAPELLE	030,482	Manuelle		
Ecluse 100 Y de Flogny	FLOGNY-LA- CHAPELLE	030,906	Semi-mécanisée		
Ecluse 99 Y de Charrey	FLOGNY-LA- CHAPELLE	034,838	Automatisée		
Ecluse 98 Y de Cheney	CHENEY	039,100	Manuelle		
Ecluse 97 Y de Dannemoine	CHENEY	040,319	Semi-mécanisée		
Ecluse 96 Y de Tonnerre	TONNERRE	044,060	Semi-mécanisée		
Ecluse 95 Y de Tonnerre	TONNERRE	044,643	Manuelle		
Ecluse 94 Y d'Arcot	TONNERRE	046,523	Manuelle		

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Comme	entaires	
reciuse	Versant \	onne	Tonctionnement	Haute saison	Basse saison	
Ecluse 93 Y d'Arthe	SAINT-MARTIN- SUR-	048,673	Manuelle			
Ecluse 92 Y de Saint- Martin	ARMANCON SAINT-MARTIN- SUR- ARMANCON	050,408	Semi-mécanisée			
Ecluse 91 Y de Commissey	TANLAY	050,857	Semi-mécanisée			
Ecluse 90 Y de Tanlay	TANLAY	052,748	Manuelle			
Ecluse 89 Y du Moulin de Saint- Vinnemer	TANLAY	055,163	Manuelle			
Ecluse 88 Y de Saint- Vinnemer	TANLAY	056,745	Manuelle		Fermé à la navigation	
Ecluse 87 Y d'Argentenay	ARGENTENAY	059,582	Manuelle			
Ecluse 86 Y d'Ancy-le- libre	ANCY-LE-LIBRE	061,455	Semi-mécanisée	Du lundi au dimanche navigation		
Ecluse 85 Y de Lézinnes	LEZINNES	063,379	Mécanisée	libre de 9h-12h		
Ecluse 84 Y de Batilley	PACY-SUR- ARMANCON	065,102	Mécanisée	13h-19h		
Ecluse 83 Y de Pacy	PACY-SUR- ARMANCON	066,266	Mécanisée			
Ecluse 82 Y d'Argenteuil	ARGENTEUIL- SUR- ARMANCON	069,666	Mécanisée			
Ecluse 81 Y de Rapille	ARGENTEUIL- SUR- ARMANCON	071,251	Mécanisée			
Ecluse 80 Y d'Ancy-le- Franc	CHASSIGNELLES	074,361	Mécanisée			
Ecluse 79 Y de Chassignelles	CHASSIGNELLES	075,450	Manuelle			
Ecluse 78 Y de Fulvy	CHASSIGNELLES	077,819	Manuelle			
Ecluse 77 Y de la Papeterie	CHASSIGNELLES	080,059	Manuelle			

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Comme	Commentaires		
rediuse	Versant \	onne	Tonecionicine	Haute saison	Basse saison		
Ecluse 76 Y de l'Huilerie	RAVIERES	081,857	Manuelle				
Ecluse 75 Y de Nuits	RAVIERES	084,071	Semi-mécanisée				
Ecluse 74 Y d'Arlot	CRY	086,466	Manuelle				
Ecluse 73 Y de Cry	CRY	087,222	Semi-mécanisée				
Ecluse 72 Y de Perrigny	PERRIGNY-SUR- ARMANCON	089,333	Manuelle				
Ecluse 71 Y d'Aisy	ROUGEMONT	091,487	Manuelle				
Ecluse 70 Y de Rougemont	ROUGEMONT	094,037	Manuelle				
Ecluse 69 Y de Buffon	BUFFON	095,001	Manuelle				
Ecluse 68 Y de Buffon	BUFFON	097,627	Manuelle				
Ecluse 67 Y de Saint- Rémy	SAINT-REMY	099,247	Manuelle	Du lundi au dimanche navigation libre de			
Ecluse 66 Y de Fontenay	MONTBARD	100,627	Manuelle	9h-12h 13h-19h	Fermé à la		
Ecluse 65 Y de Montbard	MONTBARD	101,415	Manuelle	1311-1311	navigation		
Ecluse 64 Y de Montbard	MONTBARD	102,157	Manuelle				
Ecluse 63 Y de Nogent	NOGENT-LES- MONTBARD	105,304	Manuelle				
Ecluse 62 Y du Moulin de Nogent	NOGENT-LES- MONTBARD	106,261	Manuelle				
Ecluse 61 Y de Courcelles	NOGENT-LES- MONTBARD	108,262	Manuelle				
Ecluse 60 Y de Benoisey	BENOISEY	109,288	Manuelle				
Ecluse 59 Y de Seigny	SEIGNY	111,075	Manuelle				
Ecluse 58 Y de Grignon	GRIGNON	112,212	Manuelle				
Ecluse 57 Y des Granges	GRIGNON	112,776	Manuelle				
Ecluse 56 Y de Venarey	VENAREY-LES- LAUMES	114,465	Manuelle				
Ecluse 55 Y de Venarey	VENAREY-LES- LAUMES	116,001	Manuelle				

N° et nom de	Commune	PK	Mode de	Comme	entaires
l'écluse	Vouceut \	(2000	fonctionnement	Lloute esison	Deece esisen
	Versant \	ronne		Haute saison	Basse saison
Ecluse 54 Y	VENAREY-LES-		Manuelle		
de Venarey	LAUMES	116,645	Manuelle		
Ecluse 53 Y	MUSSY-LA-		Manuelle		
de Mussy	FOSSE	116,961	Manuelle		
Ecluse 52 Y	MUSSY-LA-		Manuelle		
de Mussy	FOSSE	117,539	Wandene		
Ecluse 51 Y					
de	POUILLENAY	118,233	Manuelle		
Pouillenay		110,233			
Ecluse 50 Y					
de	POUILLENAY	118,602	Manuelle		
Pouillenay		110,002			
Ecluse 49 Y					
de	POUILLENAY	118,873	Manuelle		
Pouillenay		110,073			
Ecluse 48 Y					
de	POUILLENAY	119,083	Manuelle		
Pouillenay		113,003			
Ecluse 47 Y					
de	POUILLENAY	119,358	Manuelle	Du lundi au	
Pouillenay		113,330		dimanche navigation	
Ecluse 46 Y				à la demande de	Fermé à la
de	POUILLENAY	119,641	Manuelle	9h-12h	navigation
Pouillenay		113,041		13h-19h	Havigation
Ecluse 45 Y				1511 1511	
de	POUILLENAY	119,917	Manuelle		
Pouillenay		113,317			
Ecluse 44 Y					
de	POUILLENAY	120,193	Manuelle		
Pouillenay		120,133			
Ecluse 43 Y					
de	POUILLENAY	120,431	Manuelle		
Pouillenay		120,101			
Ecluse 42 Y					
de	POUILLENAY	120,704	Manuelle		
Pouillenay		,			
Ecluse 41 Y					
de	POUILLENAY	120,960	Manuelle		
Pouillenay					
Ecluse 40 Y					
de	POUILLENAY	121,259	Manuelle		
Pouillenay		121,233			
Ecluse 39 Y					
de	POUILLENAY	121,522	Manuelle		
Pouillenay		,			

N° et nom de l'écluse	Commune	nmune PK Mode de fonctionnement		Commentaires		
reciuse	Versant '	l Yonne	Tonctionnement	Haute saison	Basse saison	
Ecluse 38 Y						
de	POUILLENAY	121,797	Manuelle			
Pouillenay		121,/9/				
Ecluse 37 Y						
de	CHASSEY	122,072	Manuelle			
Pouillenay		122,072				
Ecluse 36 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey	CITASSET	122,273	Wandene			
Ecluse 35 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey	CITASSET	122,627	Wandene			
Ecluse 34 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey	CITASSET	122,917	Wandene			
Ecluse 33 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey	CITAGGET	123,243	Wandene			
Ecluse 32 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey	017,0021	123,583	Wandene			
Ecluse 31 Y	CHASSEY		Manuelle			
de Chassey		123,945	Wandene			
Ecluse 30 Y	MARIGNY-LE-		Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	124,385		Du lundi au		
Ecluse 29 Y	MARIGNY-LE-		Manuelle	dimanche navigation		
de Marigny	CAHOUET	124,696		à la demande de	Fermé à la	
Ecluse 28 Y	MARIGNY-LE-		Manuelle	9h-12h	navigation	
de Marigny	CAHOUET	125,052		13h-19h	. 0	
Ecluse 27 Y	MARIGNY-LE-		Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	125,431				
Ecluse 26 Y	MARIGNY-LE-	40= 006	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	125,826				
Ecluse 25 Y	MARIGNY-LE-		Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	126,060				
Ecluse 24 Y	MARIGNY-LE-	425 555	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	126,443				
Ecluse 23 Y	MARIGNY-LE-	426.00=	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	126,987				
Ecluse 22 Y	MARIGNY-LE-	127 240	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	127,348				
Ecluse 21 Y	MARIGNY-LE-	127.000	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	127,686				
Ecluse 20 Y	MARIGNY-LE-	120 /2/	Manuelle			
de Marigny Ecluse 19 Y	CAHOUET	128,424				
	MARIGNY-LE-	120 702	Manuelle			
de Marigny Ecluse 18 Y	CAHOUET	128,792				
	MARIGNY-LE-	120 201	Manuelle			
de Marigny	CAHOUET	129,201				
Ecluse 17 Y	CHARIGNY	120 520	Manuelle			
de Charigny		129,539				

N° et nom de	Commune	PK	Mode de	Comme	ntaires
l'écluse			fonctionnement		
	Versant \	onne/		Haute saison	Basse saison
		ı			
Ecluse 16 Y	CHARIGNY		Manuelle		
de Charigny		129,873			
Ecluse 15 Y	BRAUX	422.205	Manuelle		
de Braux Ecluse 14 Y		132,285			
de Braux	BRAUX	135,261	Manuelle		
Ecluse 13 Y		133,201			
de Pont-	CLAMEREY		Manuelle		
Royal	OLY WILLIAM	137,457	- Wandene		
Ecluse 12 Y					
de Gissey-le-	BEURIZOT	4.47.000	Manuelle		
Vieil		147,902			
Ecluse 11 Y	EGUILLY		Mécanisée		
d'Eguilly	EGUILLY	149,682	Mecanisee		
Ecluse 10 Y	CHAILLY-SUR-				
de la Croix-	ARMANCON	150,513	Mécanisée	Du lundi au	
Rouge		130,313		dimanche navigation	
Ecluse 9 Y	BELLENOT-	4.54.000	Mécanisée	libre de	Fermé à la
des Morons	SOUS-POUILLY	151,329		9h-12h	navigation
Ecluse 8 Y	BELLENOT-	151 720	Mécanisée	13h-19h	· ·
des Carrons	SOUS-POUILLY	151,739			
Ecluse 7 Y de Chailly	BELLENOT- SOUS-POUILLY	152,630	Mécanisée		
Ecluse 6 Y de	THOISY-LE-	132,030			
l'Argilas	DESERT	153,072	Mécanisée		
Ecluse 5 Y de	THOISY-LE-	133,072			
Pelleson	DESERT	153,358	Mécanisée		
Ecluse 4 Y de	THOISY-LE-	•			
Cercey	DESERT	153,663	Mécanisée		
Ecluse 3 Y de	THOISY-LE-				
Champ-	DESERT	153,958	Mécanisée		
Roger	DESERT	133,336			
Ecluse 2 Y	POUILLY-EN-				
des	AUXOIS	154,280	Mécanisée		
Lauchéres					
Ecluse 1 Y de	POUILLY-EN-	154,612	Manuelle		
Pouilly	AUXOIS				
Souterrain	Hauteur au-dessi	•			
de Pouilly-		limitée à 3,10 m dans l'axe et à 2,50 m à			
en-Auxois	l'aplomb des bandes des bateaux				

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires	
reciuse	Versant S	l Saône	Tonctionnement	Haute saison	Basse saison
Ecluse 1 S	CREANCEY	160,692	Manuelle	Du lundi au	
d'Escommes		100,032		dimanche navigation	
Ecluse 2 S de	CREANCEY	161,060	Manuelle	libre de	
Sermaize		101,000		9h-12h	
Ecluse 3 S de	CREANCEY		Manuelle	13h-19h	
Rambourg				Service spécial	
		161,410		d'éclusage de 19h à	
				22 h	
Ecluse 4 S du	CREANCEY		Manuelle		
Grand-Pré	CILLYWOLI	161,717	Widildelie		
Ecluse 5 S de	VANDENESSE-		Manuelle		
la Chevrotte	EN-AUXOIS	162.061	Wandene		
Ecluse 6 S de	VANDENESSE-	460 447	Manuelle		
la Chaume	EN-AUXOIS	162.417			
Ecluse 7 S de	VANDENESSE-	162 740	Mécanisée		
Vachey	EN-AUXOIS	162.748			
Ecluse 8 S de	VANDENESSE-	162.002	Manuelle	1	
Vandenesse	EN-AUXOIS	163.092			
Ecluse 9 S du	VANDENESSE-	163.543 163.921 164,410	Manuelle Manuelle Manuelle	Du lundi au dimanche navigation libre de 9h-12h 13h-19h	Fermé à la navigation
Fourneau	EN-AUXOIS				
Ecluse 10 S de	VANDENESSE-				
la Mine	EN-AUXOIS				
Ecluse 11 S de	VANDENESSE-				
la Rèpe	EN-AUXOIS	104,410			
Ecluse 12 S de	VANDENESSE-		Manuelle		
Revin	EN-AUXOIS	165,085			
Ecluse 13 S de	CHATEAUNEUF		Manuelle		
Sainte-Sabine		165,959			
Ecluse 14 S de	CHATEAUNEUF		Manuelle		
Bouhey	05110511	167,614			
Ecluse 15 S de	CRUGEY	460 207	Manuelle		
Fontenis	CDLICEV	168,397	NA II.	-	
Ecluse 16 S de	CRUGEY	160 210	Manuelle		
Crugey	CDLICEV	169,210	Manualla	-	
Ecluse 17 S du	CRUGEY	170 112	Manuelle		
Rempart Ecluse 18 S de	CRUGEY	170,112	Manuelle		
la Roche des	CNUGET		iviaiiuelle		
fées		171,415			
Ecluse 19 S de	CRUGEY		Manuelle		
la Sarrée	CINOGLI	171,940	Manaciic		
Ecluse 20 S du	CRUGEY		Manuelle		
Pont-d'Ouche		173,040	anaciic		
Ecluse 21 S de	VEUVEY-SUR-		Manuelle		
Baugey	OUCHE	173,796			

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires	
Versant Saône				Haute saison	Basse saison
Ecluse 22 S de	VEUVEY-SUR-		Manuelle		
Veuvey	OUCHE	175,133			
Ecluse 23 S	VEUVEY-SUR-		Mécanisée		
d'Antheuil	OUCHE	176,495			
Ecluse 24 S	LA BUSSIERE-		Manuelle		
des Angles	SUR-OUCHE	177,410			
Ecluse 25 S de	LA BUSSIERE-		Manuelle		
la Forge	SUR-OUCHE	179,112			
Ecluse 26 S de	LA BUSSIERE-		Manuelle		
la Bussière	SUR-OUCHE	179,645			
Ecluse 27 S de	SAINT-VICTOR-		Manuelle		
Bouchot	SUR-OUCHE	180,240			
Ecluse 28 S de	SAINT-VICTOR-		Mécanisée		
la Charme	SUR-OUCHE	181,310			
Ecluse 29 S de	SAINT-VICTOR-		Manuelle		
Saint-Victor	SUR-OUCHE	182,529			
Ecluse 30 S de	BARBIREY-SUR-		Manuelle		
Dennevy	OUCHE	183,925			
Ecluse 31 S de	GISSEY-SUR-		Manuelle		
Barbirey	OUCHE	185,019		Du lundi au	
Ecluse 32 S de	GISSEY-SUR-		Manuelle	dimanche navigation	
Gissey-sur-	OUCHE	406 400		libre de	- / / /
Ouche		186,180		9h-12h	Fermé à la
Ecluse 33 S de	GISSEY-SUR-		Manuelle	13h-19h	navigation
Sainte-Eau	OUCHE	187,537			
Ecluse 34 S du	GISSEY-SUR-		Manuelle		
Moulin Banet	OUCHE	189,000			
Ecluse 35 S de	GISSEY-SUR-		Manuelle		
Champagne	OUCHE	189,825			
Ecluse 36 S de	SAINTE-MARIE-		Manuelle		
Sainte-Marie	SUR-OUCHE	190,525			
Ecluse 37 S de	SAINTE-MARIE-		Manuelle		
Roche-Canot	SUR-OUCHE	192,062			
Ecluse 38 S de	SAINTE-MARIE-		Manuelle		
Pont-de-Pany	SUR-OUCHE	193,500			
Ecluse 39 S de	SAINTE-MARIE-		Manuelle		
la Chassagne	SUR-OUCHE	194,750			
Ecluse 40 S de	FLEUREY-SUR-		Manuelle		
Morcoeuil	OUCHE	195,430			
Ecluse 41 S du	FLEUREY-SUR-		Manuelle		
Potet	OUCHE	196,350			
Ecluse 42 S de	FLEUREY-SUR-		Manuelle		
Fleurey	OUCHE	197,003			
Ecluse 43 S du	FLEUREY-SUR-		Manuelle		
Creux-Suzon	OUCHE	199,585			

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Comme	entaires
1 ceruse	Versant S	Saône	Totalette	Haute saison	Basse saison
Ecluse 44 S de la Combe-de- Fain	VELARS-SUR- OUCHE	200,585	Manuelle		
Ecluse 45 S de Velars	VELARS-SUR- OUCHE	201,680	Manuelle		
Ecluse 46 S de la Verrerie	VELARS-SUR- OUCHE	202,570	Manuelle		
Ecluse 47 S du Crucifix	VELARS-SUR- OUCHE	203,840	Manuelle		
Ecluse 48 S de Neuvon	PLOMBIERES- LES-DIJON	204,970	Manuelle		
Ecluse 49 S de Craie	PLOMBIERES- LES-DIJON	205,922	Manuelle		Fermé à la navigation
Ecluse 50 S de Plombières	PLOMBIERES- LES-DIJON	207,030	Manuelle		
Ecluse 51 S de Bruant	DIJON	208,425	Manuelle		
Ecluse 52 S des Carrières Blanches	DIJON	210,255	Manuelle		
Ecluse 53 S des Marcs d'Or	DIJON	210,530	Mécanisée	Du lundi au dimanche navigation libre de	
Ecluse 54 S de Larrey	DIJON	211,327	Manuelle	9h-12h 13h-19h	
Ecluse 55 S de Dijon	DIJON	212,710	Manuelle		
Ecluse 56 S de la Colombière	LONGVIC	214,880	Manuelle		
Ecluse 57 S de Romelet	LONGVIC	215,935	Manuelle		
Ecluse 58 S de Longvic	LONGVIC	216,975	Manuelle		
Ecluse 59 S de Beauregard	OUGES	217,535	Manuelle		Du lundi au dimanche navigation
Ecluse 60 S de Préville	OUGES	218,400	Manuelle		à la demande de 9h-12h
Ecluse 61 S du Grand-Ouges	OUGES	219,315	Manuelle		13h30-17h
Ecluse 62 S du Petit-Ouges	OUGES	220,755	Manuelle		
Ecluse 63 S de Vernois	OUGES	221,417	Mécanisée		
Ecluse 64 S d'Epoisses	OUGES	222,600	Manuelle		
Ecluse 65 S de Bretenières	ROUVRES-EN- PLAINE	223,565	Manuelle		

N° et nom de l'écluse	Commune	PK Mode de fonctionnement		Comme	entaires
Versant Saône				Haute saison	Basse saison
Ecluse 66 S de	ROUVRES-EN-		Manuelle		
Rouvres	PLAINE	225,190			
Ecluse 67 S de	ROUVRES-EN-		Manuelle		
Thorey	PLAINE	226,320			
Ecluse 68 S de	LONGECOURT-		Manuelle		
la Combe	EN-PLAINE	227,060			
Ecluse 69 S de	LONGECOURT-		Manuelle		
Longecourt	EN-PLAINE	228,230			
Ecluse 70 S de	LONGECOURT-		Manuelle		Du lundi au
Potengey	EN-PLAINE	229,920		Du lundi au	
Ecluse 71 S	AISEREY		Manuelle	dimanche navigation	dimanche navigation à la demande de
d'Aiserey		231,788		libre de	9h-12h
Ecluse 72 S	AISEREY		Manuelle	9h-12h	13h30-17h
d'Echigey		233,138		13h-19h	131130-1711
Ecluse 73 S de	BRAZEY-EN-		Manuelle		
Pont-Hémery	PLAINE	235,060			
Ecluse 74 S de	BRAZEY-EN-		Manuelle		
Brazey	PLAINE	236,862			
Ecluse 75 S de	BRAZEY-EN-		Mécanisée		
Viranne	PLAINE	239,599			
Ecluse 76 S de	SAINT-JEAN-		Manuelle		
Saint-Jean-de-	DE-LOSNE	241,950			
Losne		241,930			

Canal du Nivernais:

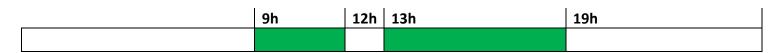


Contacts:

De l'écluse 81 VS du	De l'écluse 15VS du Champ	De l'écluse 31 VL de Cercy-
Batardeau à l'écluse 16	Cadoux à l'écluse 30 VL de Cercy-	la-Tour à l'écluse 35 VL de
VS de Sardy, veuillez	la-Tour, veuillez contacter :	Loire, veuillez contacter :
contacter:		
Nivernais-Yonne	Conseil départemental de la	Contact :
Rue du Halage	Nièvre	UTI Val-de-Loire-Seine
89000 Auxerre	UTIR du Morvan	17 rue du Pont Canal
03 58 43 21 64	4 rue Alain Fournier	45250 Briare
	58120 Château Chinon	Tel : 02 38 31 26 20
uti.nivernais-yonne@vnf.fr	Tel : 03.86.93.57.66	
	Mail :	uti.valdeloireseine@vnf.fr
	canal.nivernais@nievre.fr	

Périodes et horaires d'ouverture

***** Haute saison du lundi au dimanche :



❖ Basse saison du lundi au dimanche : du 1^{er} janvier au 23 mars et du 11 novembre au 31 décembre



❖ Basse saison du lundi au dimanche : du 24 mars au dernier vendredi précédent le passage à l'heure d'été et du lundi suivant le passage à l'heure d'hiver au 10 novembre

9h	12h	13h30	17h

❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

Rappel: Vitesse limitée à 8 km/h sur tout l'itinéraire

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de	Commentaires
reciuse	Versant S	Soino	fonctionnement	
Ecluse 81 VS du	versant	Jenne		
Batardeau	AUXERRE	173.756	Manuelle	
Ecluse 80 VS de		170 101		
Preuilly	AUXERRE	172,481	Manuelle	
Ecluse 79 VS	AUXERRE	170,620	Manuelle	
d'Augy	,	-7 0,0-0		-
Ecluse 78 VS de Vaux	AUXERRE	168,623	Manuelle	
Ecluse 77 VS de	ESCOLIVES-			
Toussac	SAINTE-CAMILLE	166,177	Manuelle	
Ecluse 76 VS de	SAINT-BRIS-LE-	164 000	Manualla	
Bélombre	VINEUX	164,980	Manuelle	
Ecluse 75 VS de	ESCOLIVES-	163,359	Manuelle	
Bailly	SAINTE-CAMILLE			_
Ecluse 74 VS de Vincelottes	VINCELLES	161,246	Manuelle	
Ecluse 73 VS de				
Vincelles	CRAVANT	159,528	Manuelle	Contact :
Ecluse 72 VS de	CDAV/ANT	150 222	Manuelle	UTI Nivernais-Yonne
Rivottes	CRAVANT	158,233	ivianuelle	Rue du Halage
Ancienne écluse				89000 Auxerre 03 58 43 21 64
de descente en Yonne à Cravant	CRAVANT	156,650	Manuelle	uti.nivernais-yonne@vnf.fr
Ecluse 71 VS du				
Maunoir	BAZARNES	154,407	Manuelle	
	chement de Vermei	nton ou car	nal d'Accolay	
Ecluse d'Accolay	ACCOLAY	000,900	Manuelle	
Ecluse de la	CAINTE DALLAVE	002.450	N4 II .	
Noue	SAINTE-PALLAYE	003,150	Manuelle	
	Versant S	Seine		
Ecluse 70 VS de	SAINTE-PALLAYE	153,747	Manuelle	
Saint-Aignan	37 HTT 17 HEE7 HE	200,7 17	- Triandene	
Ecluse 69 VS de Sainte-Pallaye	SAINTE-PALLAYE	152,392	Manuelle	
Porte de garde				
68 VS de	PREGILBERT	151,146	Manuelle	
Prégilbert	_			
Ecluse 67 VS des	PREGILBERT	150,054	Manuelle	
Dames	INLUILDENI	130,034	iviailuelle	
Ecluse 66 VS de	SERY	148,613	Manuelle	
Saint-Maur Ecluse 65 VS de		<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		
Séry	SERY	147,525	Manuelle	
Jery		1		1

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Porte de garde			Tonetionnement	
64 de Mailly-la-	MAILLY-LA-VILLE	146	Manuelle	
Ville				
Ecluse 63 VS de	MAILLY-LA-VILLE	145,402	Manuelle	
Mailly-la-Ville		1 10) 102	- Trialidence	
Ecluse 62 VS du	MAILLY-LE-	142,767	Manuelle	
Parc	CHATEAU	·		
Porte de garde 61 VS de Mailly-	MAILLY-LE-	140,846	Manuelle	
le-Château	CHATEAU	140,840	Manuelle	
Ecluse 60 VS de	MERRY-SUR-			
Ravereau	YONNE	139,374	Manuelle	
Porte de garde	MEDDY CLID			
59bis VS du	MERRY-SUR- YONNE	137,952	Manuelle	
Saussois	TOININE			
Ecluse 59 VS de	MERRY-SUR-	136,512	Manuelle	
Réchimet	YONNE	130,312	Widifaciic	
Ecluse 58 VS de	CHATEL-CENSOIR	134,523	Manuelle	
Magny		,		
Ecluse 57 VS de Châtel-Censoir	CHATEL-CENSOIR	132,588	Manuelle	
Ecluse 56 VS de				
la Place	CHATEL-CENSOIR	130,208	Manuelle	Contact :
Ecluse 55 VS de	LICHERES-SUR-			UTI Nivernais-Yonne
Lucy-sur-Yonne	YONNE	127,140	Manuelle	Rue du Halage
Ecluse 54 VS de	LICHERES-SUR-	125 002	Manualla	89000 Auxerre
Bèze	YONNE	125,093	Manuelle	03 58 43 21 64 uti.nivernais-yonne@vnf.fr
Ecluse 53 VS de	COULANGES-	123,675	Manuelle	du.mvernais-yonne@viii.n
Crain	SUR-YONNE	123,073	Widildelie	
Ecluse 52 VS de	COULANGES-	122,791	Manuelle	
Coulanges	SUR-YONNE	,		
Ecluse de garde 51 VS de	POUSSEAUX	110 727	Manuelle	
Basseville	POUSSEAUX	118,727 Manuelle		
Ecluse 50 VS de				
Basseville	SURGY	118,476	Manuelle	
Ecluse 49 VS de	CLIDCY	117 150	Many	
la Garenne	SURGY	117,150	Manuelle	
Ancienne écluse	SURGY	116	Manuelle	
48 VS de la Forêt	301(01	110	ivialiuelle	
Ecluse 47bis VS				
de Clamecy-	CLAMECY	114,460	Manuelle	
Saint-Roch				
Ecluse 47 VS des Jeux	CLAMECY	113,670	Manuelle	
Ecluse 46 VS de				
la Maladrerie	CHEVROCHES	111,743	Manuelle	
Ecluse 45 VS	01151505::==	440 ====		
d'Armes	CHEVROCHES	110,589	Manuelle	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 44 VS de			Tonctionnement	
Chantenot	CHEVROCHES	109,305	Manuelle	
Ecluse 43 VS de	VILLIERS-SUR-			
Cuncy	YONNE	106,490	Manuelle	
Ecluse 42 VS de	VILLIERS-SUR-			
Villiers	YONNE	104,569	Manuelle	
Ecluse 41 VS de	VILLIERS-SUR-	102.750	N.A	
l'Esselier	YONNE	102,758	Manuelle	
Ecluse 40 VS de	ASNOIS	102,262	Manuelle	
Brèves	ASIVOIS	102,262	Manuelle	
Ecluse double				
38-39 VS de	TANNAY	098,101	Manuelle	
Tannay				
Ancienne écluse				
de garde de	SAINT-DIDIER	094,443	Manuelle	
Saint-Didier				
Ecluse 37 VS du	SAINT-DIDIER	093,486	Manuelle	
Moulin Brûlé	<i>Cr</i>	000,.00		
Ecluse 36 VS de	SAINT-DIDIER	092,220	Manuelle	
Laporte		00-,0		
Ecluse 35 VS de	SAINT-DIDIER	092,223	Manuelle	
Châtillon	_	, .		Contact :
Ecluse 34 VS de	DIROL	089,036	Manuelle	UTI Nivernais-Yonne
Dirol		,		Rue du Halage
Ecluse 33 VS du	DIROL	088,474	Manuelle	89000 Auxerre
Mont	A A A DI CAIV CLID			03 58 43 21 64
Ecluse 32 VS des	MARIGNY-SUR- YONNE	085,943	Manuelle	uti.nivernais-yonne@vnf.fr
Mortes Ecluse 31 VS du	MARIGNY-SUR-			
Gravier	YONNE	084,569	Manuelle	
Ecluse 30 VS de	MARIGNY-SUR-			
Marigny	YONNE	084,233	Manuelle	
Ecluse 29 VS de	TONNE			
Chitry	CHAUMOT	083,241	Manuelle	
Ecluse 28 VS de				
Chaumot	CHAUMOT	081,285	Manuelle	
Ecluse 27 VS de				
Marcy	CHAUMOT	080,215	Manuelle	
Ecluse double				
25-26 VS d'Eugny	CHAUMOT	079,842	Manuelle	
Ecluse 24 VS	D 4 71/	077.504	NA 11	
d'Yonne	PAZY	077,581	Manuelle	
Ecluse 23 VS du	D A 71/	077 127	Manualla	
Pré Colas	PAZY	077,127	Manuelle	
Ecluse 22 VS de	CARDY LEC EDIRY	076 630	Manualla	
Surpaillis	SARDY-LES-EPIRY	076,630	Manuelle	
Ecluse 21 VS de	SARDY-LES-EPIRY	076,320	Manuelle	
Picampoix	OULD I-FED-FLIVI	070,320	ivialiuelle	

N° et nom de l'écluse	Commune	РК	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 20 VS du Bois des Taureaux	SARDY-LES-EPIRY	075,989	Manuelle	Contact : UTI Nivernais-Yonne Rue du Halage
Ecluse 19 VS de la Petite Corvée	SARDY-LES-EPIRY	075,363	Manuelle	89000 Auxerre 03 58 43 21 64 uti.nivernais-yonne@vnf.fr
Ecluse 18 VS du Creuzet	SARDY-LES-EPIRY	074,750	Manuelle	
Ecluse 17 VS du Champ du Chêne	SARDY-LES-EPIRY	074,391	Manuelle	
Ecluse 16 VS de Sardy	SARDY-LES-EPIRY	073,612	Manuelle	
Ecluse 15 VS du Champ Cadoux	SARDY-LES-EPIRY	073,400	Manuelle	
Ecluse 14 VS du Pré Ardent	SARDY-LES-EPIRY	073,220	Manuelle	
Ecluse 13 VS du Doyen	SARDY-LES-EPIRY	073,020	Manuelle	
Ecluse 12 VS du Pré Doyen	SARDY-LES-EPIRY	072,820	Manuelle	Ecluses concédées au département de la Nièvre
Ecluse 11 VS de Bellevue	SARDY-LES-EPIRY	072,620	Manuelle	Contact : Conseil départemental de la Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail :
Ecluse 10 VS du Patureau Volain	LA COLLANCELLE	073,080	Manuelle	
Ecluse 9 VS de Fussy	LA COLLANCELLE	072,230	Manuelle	
Ecluse 8 VS de Mondain	LA COLLANCELLE	072,030	Manuelle	
Ecluse 7 VS du Gros Bouillon	LA COLLANCELLE	071,830	Manuelle	canal.nivernais@nievre.fr
Ecluse 6 VS de la Planche de Belin	LA COLLANCELLE	071,630	Manuelle	
Ecluse 5 VS de Demain	LA COLLANCELLE	071,450	Manuelle	
Ecluse 4 VS de la Roche	LA COLLANCELLE	071,250	Manuelle	
Ecluse 3 VS du Patureau	LA COLLANCELLE	070,950	Manuelle	
Ecluse 2 VS de Crain	LA COLLANCELLE	070,840	Manuelle	
Ecluse 1 VS du Port-Brûlé	LA COLLANCELLE	070,000	Manuelle	
	Versant I	Loire		
Ecluse 1 VL de Baye	BAZOLLES	065,000	Manuelle	
Ecluse 2 VL de Bazolles	BAZOLLES	063,000	Manuelle	

Ecluse 3 VL de Bazolles	N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse triple 4-5- 6 YL de Chavance Ecluse double 7- 8 YL de Chavance Ecluse double 9- 10 VL de Mont- et-Marré Ecluse 11 VL d'Orgue BazOIS Ecluse 11 VL d'Orgue BazOIS Ecluse 12 VL d'Orgue Ecluse 13 VL de Chavance Ecluse 11 VL d'Orgue BazOIS Ecluse 13 VL de CharillLon-En- BazOIS Ecluse 13 VL de Charillon-en- BazOIS Ecluse 15 VL de Charillon-En- BazOIS Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 18 VL de BiCHES D42,000 Manuelle Ecluse 19 VL de BiCHES D42,000 Manuelle Ecluse 19 VL de Meulot Ecluse 20 VL de BiCHES D42,000 Manuelle Ecluse 21 VL de BiCHES D42,000 Manuelle Ecluse 21 VL de BiCHES D43,000 Manuelle Brienne Ecluse 21 VL de BiCHES D43,000 Manuelle Ecluse 22 VL de Brienne Ecluse 21 VL de BiCHES D43,000 Manuelle Ecluse 23 VL de BiCHES D43,000 Manuelle Ecluse 24 VL D43,000 Manuelle Ecluse 25 VL de BiCHES Manuelle D44,000 Manuelle D55,000 Manuelle D65,000 Manuelle D65,000 Manuelle D65,000 Manuelle D65,000 Manuelle D66,000 Manuelle Meulot		RAZOLLES.	063 000		
Ecluse triple 4-5-6 Vt. de Chavance Ecluse double 7-8 Vt. de Chavance Ecluse double 7-8 Vt. de Chavance Ecluse double 9-10 Vt. de Montet et-Marré Ecluse 11 Vt. d'Orgue MARRE Ecluse 12 Vt. d'Orgue MARRE Ecluse 12 Vt. d'Orgue MARRE Ecluse 13 Vt. de Montet BAZOIS Ecluse 13 Vt. de CHATILLON-EN-053,000 Manuelle Mingot BAZOIS Ecluse 13 Vt. de CHATILLON-EN-BAZOIS Bazois Ecluse 15 Vt. de BAZOIS Bazois Ecluse de garde CHATILLON-EN-049,058 Manuelle 16 Vt. de BAZOIS Ecluse 16 Vt. de BAZOIS Cœuillon Ecluse 17 Vt. CHATILLON-EN-045,890 Manuelle Ecluse 17 Vt. CHATILLON-EN-045,890 Manuelle Ecluse 18 Vt. de BICHES 042,000 Manuelle Meulot Ecluse 18 Vt. de BICHES 042,000 Manuelle Ecluse 21 Vt. de BICHES 038,000 Manuelle Ecluse 22 Vt. de BRINAY 036,000 Manuelle Ecluse 24 Vt. de BICHES 038,000 Manuelle Ecluse 25 Vt. de BRINAY 036,000 Manuelle Ecluse 24 Vt. de BICHES 038,000 Manuelle Ecluse 25 Vt. de BRINAY 036,000 Manuelle Ecluse 25 Vt. de ILIMANTON 030,950 Manuelle Ecluse 26 Vt. de ILIMANTON 030,950 Manuelle Ecluse 26 Vt. de ILIMANTON 030,950 Manuelle Ecluse 27 Vt. du ISENAY 027,000 Manuelle		BAZOLLLS	003,000	Mandene	
6 VV de Chavance Cluse double 7- 8 VL de Chavance Cluse double 9- 10 VL de Mont- et-Marré Ecluse 11 VL MONT-ET- d'Orgue BAZOIS Ecluse 13 VL de Marke Chatillon-en- Bazois Ecluse 13 VL de CHATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 13 VL de CHATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 15 VL de CHATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 16 VL de CABIILON-EN- BAZOIS Ecluse 17 VL d'ATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 19 VL de CHATILLON-EN- Meulot Ecluse 17 VL CHATILLON-EN- DECUSE 17 VL CHATILLON-EN- DECUSE 17 VL DECUSE 10 CHATILLON-EN- DECUSE 17 VL DECUSE 10 CHATILLON-EN- DECUSE 17 VL DECUSE 10 CHATILLON-EN- DECUSE 18 VL DE Meulot Ecluse 19 VL DE Meulot Ecluse 19 VL DE BICHES DECUSE 19 VL DE BICHES DECUSE 19 VL DE BICHES DECUSE 11 VL DE BICHES DE		ACHUN	059,000	Manuelle	1
Chavance Ccluse double 7- 8 VL de Chavance Ccluse double 9- 10 VL de Mont-et-Marré MONT-ET- MARRE Ccluse 11 VL d'Orgue MONT-ET- MARRE Ccluse 12 VL de Ghâtillon-en-Bazois Manuelle Mazois Manuelle Mazois Chatillon-en-Bazois	•	71011	033,000	Widildelie	
Ecluse double 7-8					
B VL de Chavance Cluse double 9- 10 VL de Mont- et-Marré Ecluse 11 VL d'Orgue MARRE Ecluse 21 VL d'Orgue MARRE Ecluse 13 VL de Mingot Ecluse 13 VL de Mingot Ecluse 14 VL de Châtillon-en- BazOIS Ecluse 15 VL de Châtillon-en- Bazois Ecluse 15 VL de Châtillon-en- Bazois Ecluse 6garde CHATILLON-EN- d'Geuillon Ecluse 15 VL de Couillon Ecluse 15 VL de Châtillon-en- Bazois Ecluse 15 VL de Couillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de Willard Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Brienne Ecluse 23 VL de Brienne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 030,950 Manuelle Annuelle Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY 027,000 Manuelle Sazuzy Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Manuelle Sazuzy Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Manue		ACHUN	059.430	Manuelle	-
Chavance		7.0.70.7			
Ecluse double 9- 10 VL de Mont- et-Marré Ecluse 11 VL d'Orgue MARRE Ecluse 11 VL d'Orgue BAZOIS Ecluse 13 VL de Mingot Ecluse 13 VL de Châtillon-en- Bazois Bazois Ecluse 15 VL de Châtillon-en- Bazois Ecluse 6 garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly BAZOIS Ecluse 17 VL d'Eguilly BAZOIS Ecluse 18 VL de Cœuillon Ecluse 19 VL de BICHES D42,000 Manuelle Chatillon-en- Bazois Manuelle Ecluse 20 VL BICHES D42,000 Manuelle Manuelle Ecluse 18 VL BICHES D42,000 Manuelle Melota Manuelle Manue					
10 VL de Montet- et-Marré Ecluse 11 VL d'Orgue MARRE Ecluse 12 VL d'Orgue BAZOIS Ecluse 13 VL de CHATILLON-EN- Mingot BAZOIS Ecluse 14 VL de CHATILLON-EN- Châtillon-en- Bazois Ecluse 15 VL de CHATILLON-EN- Châtillon-en- Bazois Ecluse 15 VL de CHATILLON-EN- Couillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de BICHES Meulot Ecluse 19 VL de BICHES Meulot Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de BiCHES Fleury Ecluse 21 VL de BiCHES Fleury Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON CHATILLON O32,000 Manuelle Manuelle Ecluse 19 VL de BiCHES Manuelle Meulot Ecluse 21 VL de BiCHES Manuelle Manuell		MONT-ET-	057.000	Manuelle	
Ecluse 11 VL d'Orgue MARRE Ecluse 12 VL d'Orgue BAZOIS Ecluse 13 VL de Mingot BAZOIS Ecluse 13 VL de ChATILLON-EN-BAZOIS Ecluse 14 VL de Châtillon-en-BAZOIS Ecluse 15 VL de Châtillon-en-BAZOIS Ecluse 6 garde Châtillon-EN-BAZOIS Ecluse 6 garde Châtillon-EN-BAZOIS Ecluse 6 BAZOIS Ecluse 16 VL de BAZOIS Ecluse 16 VL de BAZOIS Ecluse 17 VL de BAZOIS Ecluse 17 VL de BICHES Manuelle Meulot Ecluse 17 VL de BICHES Manuelle Meulot Ecluse 19 VL de BICHES Manuelle Ecluse 20 VL de BICHES Manuelle Brienne Ecluse 21 VL de BICHES Manuelle Ecluse 22 VL de BICHES Manuelle Ecluse 24 VL de BICHES Manuelle Ecluse 25 VL de BICHES Manuelle Ecluse 24 VL de BICHES Manuelle Ecluse 24 VL de BICHES Manuelle Ecluse 25 VL de BICHES Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Ecluse 27 VL de BICHES Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Ecluse 26 VL de BICHES Manuelle Manuelle Manuelle Ecluse 27 VL de BICHES Manuelle Manu	10 VL de Mont-				
Cluse 12 VL CHATILLON-EN- D54,560 Manuelle BAZOIS Ecluse 13 VL de CHATILLON-EN- BAZOIS D50,000 Manuelle Ecluse 14 VL de Châtillon-en- BAZOIS D50,000 Manuelle Ecluse 15 VL de CHATILLON-EN- BAZOIS D50,000 Manuelle Ecluse 15 VL de Châtillon-en- BAZOIS D50,000 Manuelle Ecluse 15 VL de Châtillon-en- BAZOIS D50,000 Manuelle Ecluse 15 VL de Châtillon-EN- BAZOIS D50,000 Manuelle Contact : Conseil département de la Nièvre Contact : Conseil département de la Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier S8120 Château Chinon Teluse 17 VL d'Eguilly BAZOIS D45,890 Manuelle D45,890 Manuelle D64,890 Manuelle D64,	et-Marré				
Ecluse 12 VL d'Orgue Ecluse 13 VL de Mingot Ecluse 14 VL de CHATILLON-EN-BAZOIS Ecluse 14 VL de Châtillon-en-BAZOIS Ecluse 15 VL de Châtillon-en-BAZOIS BAZOIS Ecluse 15 VL de Châtillon-en-BAZOIS BAZOIS Ecluse de garde 16 VL de Ccœuillon Ecluse 17 VL de G'Eguilly Ecluse 18 VL de BICHES Meulot Ecluse 17 VL de BICHES Meulot Ecluse 19 VL de BICHES Villard Ecluse 20 VL de BICHES DAS,000 BRINAY Ecluse 21 VL de BICHES DAS,000 BRINAY Ecluse 22 VL de BRINAY DAS,000 BRINAY Ecluse 22 VL de BRINAY DAS,000 BRINAY DAS,000 Manuelle DAS,000 MANUELE	Ecluse 11 VL	MONT-ET-	056,120	Manuelle	7
d'Orgue BAZOIS CHATILLON-EN- Mingot BAZOIS	d'Orgue	MARRE			
Ecluse 13 VL de Mingot Ecluse 14 VL de ChATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 15 VL de ChATILLON-EN- BAZOIS Ecluse 26 garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL de Geguilly BAZOIS Ecluse 17 VL de Geguilly Ecluse 17 VL de Melot Ecluse 17 VL de Melot Ecluse 19 VL de Melot Ecluse 19 VL de BICHES Ecluse 19 VL de BICHES Ecluse 20 VL de BICHES Ecluse 21 VL de BICHES Ecluse 22 VL de BICHES Ecluse 23 VL de BICHES Ecluse 23 VL de BICHES Ecluse 24 VL de BICHES Ecluse 25 VL de BICHES Ecluse 25 VL de BICHES Ecluse 26 VL de BICHES Ecluse 27 VL de BICHES Ecluse 27 VL de BICHES Ecluse 27 VL de BICHES Ecluse 28 VL de BICHES Ecluse 29 VL de BICHES Ecluse 29 VL de BICHES Ecluse 20 VL de BICHES Ecluse 20 VL de BICHES Ecluse 25 VL de BICHES Ecluse 26 VL de BICHES Ecluse 27 VL de BICHES Ecluse 27 VL de BICHES Ecluse 28 VL de BICHES Ecluse 28 VL de BICHES Ecluse 29 VL de BICHES Ecluse 24 VL BICHES Ecluse 24 VL BICHES Ecluse 24 VL BICHES Ecluse 24 VL BICHES Ecluse 25 VL de BICHES Ecluse 25 VL de Pannegot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY Ecluse 28 VL du ISEN	Ecluse 12 VL	CHATILLON-EN-	054,560	Manuelle	
Ecluse 14 VL de Châtillon-en-Bazois Ecluse 15 VL de Châtillon-en-Bazois Ecluse 55 VL de Châtillon-en-Bazois Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL CHATILLON-EN-BAZOIS Ecluse 18 VL de Câtillon-EN-Bazois Ecluse 19 VL de Câtillon-EN-Bazois Ecluse 19 VL de Biches O42,000 Manuelle Ecluse 19 VL de Biches O40,000 Manuelle Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Bernay Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 24 VL de Bernay Ecluse 24 VL de Bernay Ecluse 25 VL de Bernay Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY O23,620 Manuelle Manuelle Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY O23,620 Manuelle Manuelle Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY O23,620 Manuelle	d'Orgue	BAZOIS			
Ecluse 14 VL de Châtillon-en-Bazois	Ecluse 13 VL de	CHATILLON-EN-	053,000	Manuelle	
Châtillon-en-Bazois Ecluse 15 VL de ChATILLON-EN-BAZOIS Bazois Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL de Cœuillon Ecluse 18 VL de Bazois Ecluse 17 VL de Cœuillon Ecluse 18 VL de Bazois Ecluse 18 VL de Bazois Ecluse 18 VL de Bazois Ecluse 19 VL de BICHES O40,000 Manuelle Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Bernay Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Manuelle Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Manuelle Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle	Mingot	BAZOIS			
Bazois Ecluse 15 VL de ChATILLON-EN-BAZOIS Bazois Ecluse de garde 16 VL de BAZOIS Cœuillon Ecluse 17 VL CHATILLON-EN-BAZOIS Cœuillon Ecluse 18 VL de BAZOIS Celuse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de Meulot Ecluse 20 VL de BICHES Brienne Ecluse 21 VL de BICHES Cossein de BICHES Cossein département al de la Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail : canal.nivernais@nievre.fr Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Ecluse 18 VL de BICHES Cossein département de la Nièvre Contact : Conseil département de la Nièvre Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail : canal.nivernais@nievre.fr Manuelle Manuelle Manuelle Biches Diches Diches Dispara Ecluse 20 VL de Biches Diches Dispara Biches Dispara Manuelle Brienne Ecluse 21 VL de Biches Dispara Biches Dispara Manuelle Brienne Ecluse 22 VL de Brinay Ecluse 23 VL de Brinay Ecluse 23 VL de Brinay Ecluse 24 VL Diff dispara Manuelle Manuelle Manuelle Ecluse 24 VL Diff dispara Manuelle Manuelle Ecluse 24 VL Diff du Morvan A rue Alain Fournier Sal20 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail : canal.nivernais@nievre.fr Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Ecluse 21 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY Diff dispara Manuelle Man	Ecluse 14 VL de	CHATILLON-EN-	050,000	Manuelle	
Ecluse 15 VL de Châtillon-en-Bazois	Châtillon-en-	BAZOIS			Ecluses concédées au
Châtillon-en-Bazois Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 19 VL de Villard Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Brane Ecluse 27 VL du Sazon Ecluse 27 VL de Brane Ecluse 26 VL de Brane Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY D49,058 Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Conseil départemental de la Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail : Canal.nivernais@nievre.fr Manuelle	Bazois				département de la Nièvre
Bazois Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Nellot Ecluse 19 VL de Villard Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY D49,058 Manuelle			050,000	Manuelle	Contact :
Ecluse de garde 16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de BiCHES O38,000 Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 27 VL du ISENAY O23,620 Manuelle UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86,93.57.66 Mail : canal.nivernais@nievre.fr Manuelle	Châtillon-en-	BAZOIS			Conseil départemental de la
16 VL de Cœuillon Ecluse 17 VL d'Eguilly Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de Villard Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Brienne Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY Double Addition A rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel : 03.86.93.57.66 Mail : Canal.nivernais@nievre.fr Manuelle					Nièvre
Cœuillon58120 Château ChinonEcluse 17 VL d'EguillyCHATILLON-EN- BAZOIS045,890ManuelleTel : 03.86.93.57.66 Mail : 	_		049,058	Manuelle	
Ecluse 17 VL d'Eguilly BAZOIS Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de Villard Ecluse 20 VL de Brienne Ecluse 21 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY D45,890 Manuelle Manuel		BAZOIS			
d'Eguilly BAZOIS 042,000 Manuelle Canal.nivernais@nievre.fr BICHES 040,000 Manuelle Canal.nivernais@nievre.fr BICHES 040,000 Manuelle Villard BICHES 038,000 Manuelle Brienne Ecluse 20 VL de BICHES 038,000 Manuelle Fleury BECHUSE 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de SENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle					
Ecluse 18 VL de Meulot Ecluse 19 VL de Villard Ecluse 20 VL de BICHES Ecluse 21 VL de BICHES Ecluse 21 VL de BICHES Ecluse 21 VL de BICHES Ecluse 22 VL de BICHES Ecluse 22 VL de BRINAY Ecluse 22 VL de BERINAY Ecluse 23 VL de BERINAY Ecluse 23 VL de ISENAY Ecluse 24 VL CHANITON Grand Manuelle Ecluse 24 VL CHANITON Grand Manuelle Ecluse 24 VL CHANITON Grand Manuelle Advantage Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY Ecluse 27 VL du ISENAY D 23,620 Manuelle			045,890	Manuelle	
MeulotEcluse 19 VL de VillardBICHES040,000ManuelleEcluse 20 VL de BrienneBICHES038,000ManuelleEcluse 21 VL de FleuryBICHES038,000ManuelleEcluse 22 VL de BernayBRINAY036,000ManuelleEcluse 23 VL de Ia SeigneLIMANTON032,000ManuelleEcluse 24 VL d'AnizyLIMANTON030,950ManuelleEcluse de garde 25 VL de PanneçotLIMANTON029,619ManuelleEcluse 26 VL de SauzayISENAY027,000ManuelleEcluse 27 VL duISENAY023,620Manuelle					
Ecluse 29 VL de Villard Ecluse 20 VL de BICHES 038,000 Manuelle Brienne Ecluse 21 VL de Fleury Ecluse 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle Ia Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de SENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		BICHES	042,000	Manuelle	<u>canal.nivernais@nievre.fr</u>
VillardEcluse 20 VL de BrienneBICHES038,000ManuelleEcluse 21 VL de FleuryBICHES038,000ManuelleEcluse 22 VL de BernayBRINAY036,000ManuelleEcluse 23 VL de la SeigneLIMANTON032,000ManuelleEcluse 24 VL d'AnizyLIMANTON030,950ManuelleEcluse de garde 25 VL de PanneçotLIMANTON029,619ManuelleEcluse 26 VL de SauzayISENAY027,000ManuelleEcluse 27 VL duISENAY023,620Manuelle					_
Ecluse 20 VL de BICHES 038,000 Manuelle Ecluse 21 VL de Fleury Ecluse 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle la Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 029,619 Manuelle 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		BICHES	040,000	Manuelle	
Brienne Ecluse 21 VL de BICHES 038,000 Manuelle Fleury Ecluse 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle la Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 029,619 Manuelle 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		DIGUES	000 000	II	4
Ecluse 21 VL de Fleury Ecluse 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle la Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 029,619 Manuelle 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		BICHES	038,000	Manuelle	
Fleury Ecluse 22 VL de BRINAY 036,000 Manuelle Bernay Ecluse 23 VL de la Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		DICHEC	020.000	N.A	-
Ecluse 22 VL de Bernay Ecluse 23 VL de Ia Seigne Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY O36,000 Manuelle		RICHE2	038,000	Manuelle	
Bernay Ecluse 23 VL de LIMANTON 032,000 Manuelle la Seigne Ecluse 24 VL LIMANTON 030,950 Manuelle d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 029,619 Manuelle 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		DDINAY	026 000	Manualla	-
Ecluse 23 VL de la Seigne Ecluse 24 VL de d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		BRINAY	036,000	Manuelle	
Ia Seigne Ecluse 24 VL		LINAANTON	022 000	Manuelle	-
Ecluse 24 VL d'Anizy Ecluse de garde LIMANTON 029,619 Manuelle 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		LIMANTON	032,000	Manuelle	
d'Anizy Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle		LIMANITON	030 950	Manuelle	-
Ecluse de garde 25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 029,619 Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle Manuelle		LIIVIAIVIOIV	030,330	ivianuene	
25 VL de Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		ΙΙΜΔΝΤΩΝ	029 619	Manuelle	
Panneçot Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle	_	LIMANTON	023,013	WidildClic	
Ecluse 26 VL de ISENAY 027,000 Manuelle Sauzay 023,620 Manuelle					
Sauzay Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle	-	ISFNAY	027.000	Manuelle	†
Ecluse 27 VL du ISENAY 023,620 Manuelle		.52.17.11	327,000	manache	
		ISFNAY	023.620	Manuelle	
	Moulin d'Isenay	.52.0.11		a.raciic	

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 28 VL	ISENAY	021,650	Manuelle	Ecluses concédées au
d'Isenay Ecluse 29 VL de Chaumigny	CERCY-LA-TOUR	018,000	Manuelle	département de la Nièvre Contact : Conseil départemental de la
Ecluse 30 VL de Cercy-la-Tour	CERCY-LA-TOUR	015,000	Manuelle	Nièvre UTIR du Morvan 4 rue Alain Fournier 58120 Château Chinon Tel: 03.86.93.57.66 Mail: canal.nivernais@nievre.fr
Ecluse de garde 31 VL de Cercy- la-Tour	CERCY-LA-TOUR	015,419	Manuelle	Combont
Ecluse 32 VL de Roche	CHAMPVERT	008,190	Manuelle	Contact : UTI Val-de-Loire-Seine
Ecluse 33 VL de Champvert	CHAMPVERT	004,000	Manuelle	17 rue du Pont Canal 45250 Briare
Ecluse 34 VL de Vauzelles	DECIZE	001,000	Manuelle	Tel: 02 38 31 26 20 uti.valdeloireseine@vnf.fr
Ecluse 35 VL de Loire	SAINT-LEGER- DES-VIGNES	000,880	Manuelle	

Canal Roanne à Digoin :



Contact:

UTI Saône-Loire

1 bd de Lattre de Tassigny

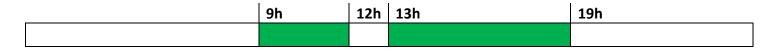
71300 Montceau-les-Mines

03 58 09 01 38

uti.saoneloire@vnf.fr

Périodes et horaires d'ouverture

***** Haute saison du lundi au dimanche :



***** Basse saison du lundi au samedi :

9h	12h	13h30	17h

❖ Dimanche en basse saison :



❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

Rappel: Vitesse limitée à 8 km/h sur tout l'itinéraire

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 10 des Bretons	CHASSENARD	054,000	Automatisée	
Ecluse 9 des Beugnets	CHASSENARD	053,000	Automatisée	
Ecluse 8 de Chassenard	CHASSENARD	052,000	Automatisée	
Ecluse 7 de Bourg le Comte	BOURG-LE- COMTE	036,000	Manuelle	
Ecluse 6 de Chambilly	CHAMBILLY	032,000	Manuelle	
Ecluse 5 de Montgrailloux	CHAMBILLY	032,000	Manuelle	
Ecluse 4 d'Artaix	CHAMBILLY	031,776	Manuelle	
Ecluse 3 de Briennon	BRIENNON	013,000	Manuelle	
Ecluse 2 de Cornillon	MABLY	009,210	Manuelle	
Ecluse 1 de Roanne	ROANNE	000,870	Manuelle	

<u>La Seille :</u>

LA SEILLE



Contact:

UTI Saône-Loire

1 bd de Lattre de Tassigny

71300 Montceau-les-Mines

03 58 09 01 38

uti.saoneloire@vnf.fr

Périodes et horaires d'ouverture

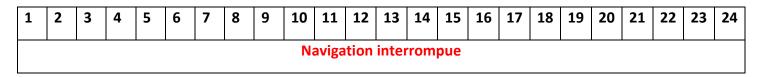
* Haute saison du lundi au dimanche :



- (1) Navigation possible sans garantie d'intervention du service (hors poste fixe de l'écluse de La Truchère)
- (2) Ecluse de la Truchère et de Branges
- ❖ Basse saison : du 1^{er} samedi au dernier samedi des vacances de Noël et du 20 mars au dernier vendredi précédent le passage à l'heure d'été et du lundi suivant le passage à l'heure d'hiver au 11 novembre

9h	12h	13h30	17h

 Basse saison : du dernier dimanche des vacances scolaires de noël au 20 mars et du 11 novembre au vendredi précédent les vacances scolaires de noël



❖ Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre

Rappel: Vitesse limitée à 10 km/h sur tout l'itinéraire

N° et nom de l'écluse	Commune	PK	Mode de fonctionnement	Commentaires
Ecluse 1 de la Truchère	SERMOYER	000,750	Mécanisée	En haute saison, service spécial d'éclusage de 19h à 22h
Ecluse 2 de Cuisery	BRIENNE	013,200	Manuelle	
Ecluse 3 de Loisy	LOISY	018,250	Manuelle	
Ecluse 4 de Branges	BRANGES	035,500	Manuelle	En haute saison, service spécial d'éclusage de 19h à 22h

La rivière l'Yonne:



Contact:

UTI Nivernais-Yonne

Rue du Halage

89000 Auxerre

03 58 43 21 64

uti.nivernais-yonne@vnf.fr

Périodes et horaires d'ouverture

- ❖ Toute l'année du lundi au vendredi : Ecluses de Barbey, La Brosse, Cannes –Ecluse et de l'écluse de Saint-Bond à l'écluse 14 de Port-Renard
 - Ecluses de Barbey, La Brosse, Cannes –Ecluse:

 7h	19h

> De l'écluse de Saint-Bond à l'écluse de Port-Renard:

8h	12h30	13h30	18h

- **❖ Toute l'année les samedis et dimanches :** Ecluses de Barbey, La Brosse, Cannes − Ecluse et de l'écluse de Saint-Bond à l'écluse de Port-Renard
 - ➤ Ecluses de Barbey, La Brosse, Cannes –Ecluse (les samedis et dimanches et du 26 au 31 décembre) :

8h	12h30	13h30	18h30

> De l'écluse de Saint-Bond à l'écluse de Port-Renard:

8h	12h30	13h30	18h

- Haute saison : Ecluses de la chaînette à l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne et Ecluses d'Etigny et de Rosoy
 - Ecluses d'Etigny et Rosoy (du lundi au dimanche):

8h	12h30	13h30	18h
	(1)		

- (1) Navigation à la demande pour les bateaux de commerce uniquement du lundi au vendredi cf Annexe 3
 - ➤ De l'écluse de la chaînette à l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne (du lundi au dimanche):

9h15	12h	13h	18h45

- ❖ Basse saison : Ecluses de la chaînette à l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne et Ecluses d'Etigny et de Rosoy
 - Ecluses d'Etigny et Rosoy (du lundi au vendredi):

 8h	18h
(1)	

- (1) Navigation à la demande pour les bateaux de commerce uniquement
 - Ecluses d'Etigny et Rosoy (le samedi et dimanche):

8h	12h30	13h30	18h
(1)		(1)	

- (1) Navigation à la demande pour les bateaux de commerce uniquement
 - De l'écluse de la chaînette à l'écluse de Villeneuve-sur-Yonne (du lundi au vendredi):

8h	12h	13h30	17h
(1)		(1)	

(1) Navigation à la demande pour les bateaux de commerce uniquement du lundi au dimanche

Rappel des limitations de vitesse

Sur les canaux de dérivation de l'Yonne : 6 km/h

Sur l'Yonne, pour les bateaux de commerce toutes longueurs et bateau de plaisance de 20 mètres et plus : 12 km/h

Sur l'Yonne pour les bateaux de plaisance de moins de 20 mètres : 15 km/h

N° et nom	Commune	PK	Mode de		Commentaires	;	N° de téléphone pour le
de l'écluse			fonctionnemen t	Haute Saison	Basse Saison	Jours de fermeture exceptionnell e	passage des écluses
Ecluse 1 de la Chaînette	AUXERRE	000.980	Mécanisée				06 74 97 36 86
Ecluse 2 de l'Île-Brûlée	AUXERRE	002.500	Mécanisée				06 67 14 49 81
Ecluse 3 des Dûmonts	AUXERRE	004,270	Mécanisée				06 67 13 93 62
Ecluse 4 des Boisseaux	MONETEAU	005,900	Mécanisée				06 74 96 28 37
Ecluse 5 de Monéteau	MONETEAU	007,545	Mécanisée				06 74 96 30 00
Porte de garde de Gurgy	GURGY	010.620	Manuelle				
Ecluse 7 de Néron	GURGY	013,970	Téléconduite Annoncez votre passage cf. p. 63 pour consignes		Pour les bateaux de commerce		
Ecluse 8 de Raveuse	CHEMILLY- SUR-YONNE	015,410	Téléconduite Annoncez votre passage cf. p. 63 pour consignes	Du lundi au dimanche,	uniquement : du lundi au vendredi	1er janvier, 1er mai, 1er	06 67 15 44 04
Ecluse 9 de Bassou	BASSOU	016,980	Mécanisée	navigation libre de 9h15	navigation à la demande de 8h à 12h	novembre, 11- novembre et du 25 au 31 -	06 74 96 71 13
Ecluse 10 de la Gravière	CHARMOY	021,130	Mécanisée	à 12h et de 13h à 18h45	et de 13h30 à 17h.	décembre	06 67 15 16 85
Ecluse 11 d'Epineau	LAROCHE- SAINT- CYDROINE	024,830	Mécanisée		Pas de navigation le week-end		06 74 96 58 09
Ecluse 12 de Pêchoir	JOIGNY	028,690	Mécanisée		ie week-end		06 67 14 59 27
Porte de garde d'Epizy	JOIGNY	32.650	Manuelle				
Ecluse 14 de Saint-Aubin	SAINT- AUBIN-SUR- YONNE	035,394	Mécanisée				06 74 96 45 40
Ecluse 15 de Villevallier	CEZY	040,337	Mécanisée				06 67 14 88 78
Ecluse 16 d'Armeau	SAINT- JULIEN-DU- SAULT	044,940	Mécanisée				06 67 08 88 06
Ecluse 17 de Villeneuve	VILLENEUVE -SUR-YONNE	050,515	Mécanisée				06 74 96 38 62

N° et nom	Commune	PK	Mode de	S	N° de téléphone pour le		
de l'écluse			fonctionnemen t	Haute Saison	Basse Saison	Jours de fermeture exceptionne lle	passage des écluses
Ecluse 18 d'Etigny	ETIGNY	056,043	Mécanisée		Pour les bateaux de	1er janvier, 1er mai, 1er	06 67 08 86 81
Ecluse 19 de Rosoy	SENS	060,545	Mécanisée	Du lundi au dimanche, navigation libre de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, navigation à la demande de 12h30 à 13h30	commerce uniqueme nt: du lundi au vendredi, navigation à la demande de 8h à 18h. Le samedi et dimanche, navigation à la demande de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.	novembre, 11 novembre et du 25 au 31 décembre	06 74 96 97 70
Ecluse 20 de Saint-Bond	PARON	065,253	Mécanisée			1er janvier, 1er mai, 14	06 67 11 21 74
Ecluse 21 de Saint-Martin	SAINT-DENIS	069,545	Mécanisée	Toute l'année, la semain		juillet, 1 ^{er} novembre,	06 63 39 16 60
Ecluse 22 de Villeperrot	CUY	074,486	Mécanisée	navigation libi	e de 8h à	11 novembre et	06 67 11 09 48
Ecluse 23 de Champfleury	MICHERY	080,185	Mécanisée	navigation à la de 12h30 à 13		du 25 au 31 décembre	07 86 95 96 40
Porte de garde de Courlon	COURLON-S- YONNE	087.057	Mécanisée	Les samedis e navigation à la de 8h à 12h30	demande		06 67 10 95 38
Ecluse 25 de Vinneuf	VINNEUF	090,140	Mécanisée	à 18h			06 74 97 83 78
Ecluse 26 de Port-Renard	VINNEUF	092,500	Mécanisée				06 25 21 26 67
Ecluse 27 de Barbey	VILLENEUVE -LA-GUYARD	096,190	Mécanisée	Toute l'année		1 ^{er} janvier, dimanche de	06 25 21 26 67
Ecluse 28 de la Brosse	MAROLLES- SUR-SEINE	100,623	Mécanisée	vendredi navigation libre de 7h à 19h		pâque, 1 ^{er} mai, 14	06 25 21 26 65
Ecluse 29 de Cannes- Ecluse	MAROLLES- SUR-SEINE	104,700	Mécanisée	Les samedis e navigation libi 12h30 et de 1 18h30	e de 8h à	juillet, 11 novembre, 25 décembre	06 25 21 26 64

V. Recommandations et conseils pour la navigation

1. Numéro unique VNF

Le siège de VNF a mis à la disposition des usagers de la voie d'eau un numéro unique et national : **0 800 863 000**

Ce numéro permet aux usagers de la voie d'eau :

- D'être mis en relation avec le service exploitant afin de programmer leur passage aux écluses en navigation à la demande ou en service spécial d'éclusage ;
- D'accéder à des renseignements ;
- De signaler un incident sur le réseau.

2. Services sur le site VNF : calcul d'itinéraire fluvial et avis à la batellerie

Vous pouvez retrouver sur le site de VNF : http://www.vnf.fr/ dans la rubrique « services » l'ensemble des services pour faciliter votre navigation :

- Calcul d'itinéraire fluvial
- Carte des mouillages
- Chômages
- > Situation du réseau
- Avis à la batellerie (Annexe n°5)
- Péage (plaquette en ligne à télécharger ici)
- **>** [...]

3. Vitesse de navigation :

Le pilote veillera à respecter les limitations de vitesse de navigation autorisées :

- 8 km/h sur les canaux à l'exception des canaux de dérivation de l'Yonne : 6km/h ;
- 10 km/h sur la Seille;
- 12 km/h sur l'Yonne pour les bateaux de commerce (toutes longueurs) et les bateaux de plaisance de 20 mètres et plus et 15km/h pour les bateaux de plaisance de moins de 20 mètres.

Le pilote adaptera la vitesse de son bateau en présence de petites embarcations (barques, canoës...), des pêcheurs en bord de rive, et de bateaux stationnés dans les ports et les haltes nautiques. Cette règle vise à garantir la sécurité des usagers ainsi qu'à préserver les berges et éviter ainsi leur dégradation par l'effet du batillage.

4. Stationnement des bateaux :

Le stationnement des bateaux s'effectue de préférence dans les ports de plaisance, haltes nautiques et quais prévus à cet effet (A retrouver ici $\rightarrow \frac{\text{http://u.osmfr.org/m/323439/}}{\text{cas, le stationnement ne devra gêner la navigation, ni la circulation sur les chemins de halage.}$

Il est rappelé qu'il est interdit de s'amarrer aux arbres, en raison des accidents graves que peuvent occasionner les cordages aux cyclistes ou piétons. L'amarrage doit permettre au bateau de suivre les variations du niveau d'eau. Le stationnement à couple des petites embarcations est strictement interdit.

Il est interdit de stationner sous les ponts ou dans le chenal navigable, ainsi que sur les pontscanaux et sous les lignes hautes-tension (signalées par le panneau : 7)

Stationnement à proximité des écluses :

En dehors des arrêts en attente d'éclusage, tout stationnement est interdit dans les garages d'écluses ainsi que dans la zone de 100 mètres en amont et en aval des écluses sauf disposition spécifique. Il en est de même dans une zone de 100 mètres de part et d'autre des zones d'alternat.

Concernant les écluses automatisées, les bateaux se présentant à proximité de ces écluses après l'horaire de fermeture à la navigation ne devront pas stationner au-delà des portiques avancés supportant les perches de commande.

Occupation du domaine public fluvial :

Toute occupation du domaine public fluvial est soumise à autorisation du gestionnaire de la voie d'eau. Cette autorisation est à demander à l'UTI compétente.

5. Echelles de sécurité

Les échelles de sas sont des équipements de sécurité destinés uniquement à aider une personne tombée accidentellement dans le sas à en sortir. Elles ne sont pas adaptées à un usage régulier pour accéder à la plate-forme de l'écluse ni pour embarquer sur le bateau. Sauf autorisation particulière d'un agent de VNF, il est interdit de s'en servir pour débarquer ou embarquer.

Il est également rappelé qu'il est strictement interdit de s'y amarrer (Article A.4241-54-4-Amarrage du Règlement général de police de la navigation intérieure).

6. Feux de signalisation des écluses

Il existe différents types de feux de signalisations sur le réseau de la DTCB. Néanmoins, la signalisation normalisée des feux est la suivante :

- Tous feux éteints : la navigation est interrompue ;
- Deux feux rouges superposés : l'écluse est hors service ;
- Un feu rouge isolé : l'écluse est occupée ou vide (en attente de demande) ;
- Un feu rouge et un feux vert juxtaposés (éventuellement associés à un feu orange clignotant): votre demande de franchissement est prise en compte, l'écluse exécute ses manœuvres préparatoires;
- Un feu vert isolé ou deux feux verts juxtaposés : L'accès au sas de l'écluse est autorisé, vous pouvez pénétrer dans l'écluse.

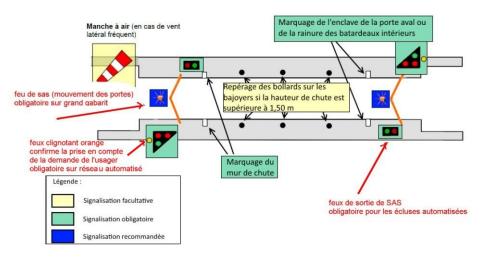
A ces feux peuvent s'ajouter deux types de feux :

Un feu de sortie de sas pour les écluses mécanisées :

Vert : sortie autoriséeRouge : sortie interdite

Un feu de sas, orange clignotant situé sur les portes, visible de l'intérieur et de l'extérieur du sas, permettant de signaler lorsque les portes sont en mouvement.

3.8.2 Écluses automatisées du petit gabarit



7. Conseils pratiques pour le passage des écluses

Annexe 2 : Schéma d'une écluse

Les modes de fonctionnement des écluses sont différents suivant certains secteurs du réseau de la DTCB. Ainsi, certaines sont manuelles, d'autres mécanisées et enfin certaines sont automatisées. Selon le mode de fonctionnement, la commande des écluses est actionnée soit localement par l'éclusier ou par le naviguant depuis une perche ou une télécommande, soit plus exceptionnellement à distance par l'éclusier posté à un poste central.

Instructions générales aux écluses :

❖ Port du gilet de sauvetage (article 10 du RPP Voies touristiques et Yonne-Annexe 1):

Le port du gilet de sauvetage ou d'une aide individuelle à la flottabilité relève de la responsabilité du conducteur du bateau.

Approche de l'écluse :

N'approchez pas à moins de 50 m de l'écluse et patientez. Une fois l'accès libre ou que l'éclusier vous l'ait demandé ou fait signe de rentrer, avancez doucement dans le sas de l'écluse.

Dans le sas, avant la sassée :

Dans le sas, les bateaux ne doivent pas dépasser le mur de chute matérialisé pour la plupart des écluses par une marque peinte en pointillés blanc sur le bajoyer.

Les moyens de propulsion doivent être débrayés et le bateau amarré.

Les usagers ne doivent pas utiliser les échelles de sécurité présentes à l'intérieur des sas pour s'amarrer (Article A.4241-54-4-Amarrage du Règlement général de police de la navigation intérieure). L'amarrage et la manœuvre des amarres sont de la responsabilité du conducteur du bateau.

Dans le sas, sassée en cours :

L'usager vérifie le bon amarrage de son bateau (<u>ne jamais faire de nœuds</u>). Les cordes ne doivent pas être enroulées autour de soi ou tenues à bout de bras, mais lovées correctement pour éviter tout risque de chute à l'eau.

Le port de gants de protection est fortement conseillé.

Lors de la sassée, faire attention à ce que la corde d'amarrage ne se coince pas afin d'éviter d'une part toutes blessures aux niveaux des doigts ou des pieds et d'autre part toute pendaison du bateau.

Faire également attention aux remous qui peuvent être violents et écarter ainsi le bateau du bajoyer.

A bord, il est conseillé de maintenir avec souplesse et fermeté les amarres.

Après la sassée :

A égalité de niveau entre les deux masses d'eau, les vantaux s'ouvrent. Les bateaux sortent du sas les uns après les autres.

A votre tour, désamarrez le bateau. Puis avancer doucement pour sortir du sas.

Pour les écluses manuelles et mécanisées

Les écluses manuelles et mécanisées sont manœuvrées/actionnées par les éclusiers (à l'exception de la Seille où l'auto-éclusage est autorisé).

A l'approche de l'écluse, le bateau accoste au ponton d'attente. Le plaisancier se conforme aux instructions et aux conseils de l'éclusier. Le pilote s'assure de la qualité et de la conformité de l'amarrage de son bâtiment. Une fois le bateau amarré, l'éclusier procède à la bassinée.

Parce qu'il assure la gestion et la sécurité de la navigation, ainsi que l'entretien des abords, l'éclusier peut-se trouver soit aux abords de l'écluse lors de campagnes de nettoyage, soit à une autre écluse dans le cadre d'accompagnement de bateaux. En fonction du trafic à certaines périodes de l'année, une attente aux écluses peut être engendrée sur les secteurs comprenant beaucoup d'écluses.

Pour les écluses automatisées

Écluses automatisées avec manœuvre de perches

Avant d'arriver sur un ponton de débarquement, le navigant rencontre au-dessus du chenal une perche. A l'approche de celle-ci, ralentir et actionner la perche en la tirant ou la tournant.

Quand l'écluse est prête le feu de navigation passe au vert, le navigant peut entrer. Une fois le bateau amarré, actionner la perche bleue pour lancer la bassinée. En cas d'urgence, actionner le levier rouge qui se trouve à côté.

Écluses automatisées avec télécommande

Annexe 6 : Notice d'utilisation de la télécommande

Actuellement, sur le réseau de la DTCB, seules les écluses du canal du Loing sont équipées d'un système d'éclusage avec télécommande.

La manœuvre de ces écluses automatisées est opérée à l'aide d'une télécommande, que les usagers sont invités à récupérer soit à l'écluse 19 de Moret sur Loing soit à l'écluse 33 de la Marolle (canal de Briare).

En cas d'absence de personnel aux dites écluses, il convient d'appeler :

- Le 01 64 23 85 71 pour l'écluse de Moret sur Loing
- Le 02 38 95 09 29 pour l'écluse de la Marolle

Remarque : la télécommande universelle (SCUO) est en cours de déploiement par le siège de l'établissement.

Ecluses en chaîne :

Ce sont des écluses automatisées que l'on trouve à la DTCB uniquement sur le canal du Centre et le canal de Briare (en cours de modernisation). Le fonctionnement est le suivant :

Les réservations d'écluses ne se font pas à l'aide d'une télécommande ou d'une perche, mais se font de proche en proche : l'éclusage d'un bateau sur une écluse programme automatiquement la préparation de l'écluse suivante avec une temporisation correspondant à la durée de navigation estimée du bateau dans le bief.

Pour les écluses téléconduites :

Les écluses commandées à distance sont appelées écluses téléconduites.

Sur le réseau Centre-Bourgogne, il s'agit des écluses de Néron et de Raveuse.

Un agent VNF posté dans un poste central de commande situé à l'écluse de Raveuse pilote ces deux écluses à distance.

Les navigants doivent s'annoncer sur le canal VHF **12** d'Auxerre à Joigny (jusqu'à l'écluse de Pechoir incluse) puis sur le canal **69** de Saint-Aubin à Cannes-Ecluse ou par téléphone au 03 86 53 13 31 / 06 67 15 44 04, ainsi, l'éclusier est averti de l'intention de passage. A

l'apparition du feu au vert, le bateau peut entrer dans l'écluse et l'usager amarre correctement son bateau.

Pour en savoir plus en vidéo :

⇒ Passage d'écluse sur le petit gabarit:

Français: https://vimeo.com/518163361

Anglais: https://vimeo.com/516128359/1c76155667
Allemand: https://vimeo.com/516115650/5e1526d1a1

⇒ Passage d'écluse sur le grand gabarit:

Anglais: https://vimeo.com/516128968/8a00b5b5ce
Allemand: https://vimeo.com/516134209/2f59f816aa

8. Annexes

Annexe 1 : Synthèse du règlement particulier de police

Annexe 2 : Schéma de fonctionnement d'une écluse

Annexe 3 : Procédure à suivre pour la navigation à la demande

Annexe 4 : Procédure à suivre pour le service spécial d'éclusage

Annexe 5 : Les avis à batellerie : définition et abonnement

Annexe 6 : Notice d'utilisation de la télécommande

Annexe 7: Extrait du code de la navigation

Annexe 1 : Synthèse du règlement particulier de police

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE

REGIEMENTATION DE LA NAVIGATION INTERIEURE	: Synthèse du règlement particulier de police : Itinéraire Saône-Sein	10

voice navigables de France	С	aractéristique	es des ouvraç	ges	Champ d'application	Vitesse	Mode de navigation	Navigation et activités sur les plans d'eau	Sports nautiques	Gilet de sauvetage	Bateaux à passagers	Manœuvre par les usagers
RPP en vigueur	Article 5			Article 1	Article 8	Article 9	Article 9	Articles 37-38-39	Article 10	Article 12-1	Articles 21 et 27	
	LONGUEUR utile dos écluses	LARGEUR utile des écluses	MOULLAGE des ouvrages ou du chenal	HAUTEUR LIBRE ser reterue normale								
Canal du Loing	38,50	5,10	2,00	3,70			en	chasse au gibier d'eau Baignade interdite	Autories data se castre cel atimes 1; de l'article A424-11 du code des transports (bateaux non microties ditielles pour la praique organisée d'un sport naufique) Baignade Interdite sauf : - autorisation préfectoriale Plongée Interdite sauf : - autorisation préfectoriale - effectuée par les fources de l'ordire ou services de secours - transus sur voien mighilles ou sindreaux		l'accostage, de l'embarquement et du débarquement.	Interdite Sard sur les secteurs automatisés
Canal de Briare	38,50	5,10	2,00	3,70 (1)								
Embranchement de l'ancien canal	30,4 (2)	5,10	(a)	3,50		(+ 4 km/h pour les bateaux avalants sur les sections en rivière en période de crue)						
Canal latéral à la Loire	38,5 (3)	5,10	2,00	3,50 Digoin/Decize (4) 3,70 Decize/Briare	Canaux et							
Embranchement des combles	_	_	(a)	3,50	dépendances							
Embranchement de St-Thibauit	30,50	5,10	(a)	3,70								
Embranchement de Givry-Fourchambault	38,50	5,10	(a)	3,20								
Embranchement des Lorrains	-	-	(a)	3,40								
Embranchement de Nevers	38,50	5,10	(a)	3,70								
Embranchement de Decize	38,50	5,10	(a)	3,70								
Rácie de la Loire (6)	7-1	-	2,00 (5)	3,70								
Embranchement de Dompierre	-		(a)	_								
Canal du Centre	38,50	5,10	2,00	3,50								

Canal de Briane (1) seuf port de la mairie à Montargia : 3.59m dans l'aixe et 3,42m au cirolt du mur de quai (2) seuf écluse n°3 de la place (PK 132,65) : 29,65

Canal lateral a la Laire
[3] sail factor a l' 16+7 EuropiPK (16-72) : 33-46m
[4] sail factor a l' 16+7 EuropiPK (16-72) : 33-46m
[4] sail paris de discreti [PK (12) 518] : 345 m
[5] dans le chemal avaugable entre l'immandement de Desire et le PK 0 du canal du Nivernais
[6] Télair : portion de révision arrapprenté par la canal.

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE

REGLEMENTATION DE LA NAVIGATION INTERIEURE : Synthèse du règlement particulier de police : Voies touristiques et Yonne

vnf olea navigables de France		aractéristiqu	es des ouvrag	es	Champ d'application	Vitesse	Mode de navigation	Navigation et activités sur les plans d'eau	Sports nautiques	Gilet de sauvetage	Bateaux à passagers	Manœuvre par les usagers
RPP en vigueur	RPP en vigueur Article 5				Article 1	Article 8	Article 9	Article 9	Articles 37-38-39	Article 10	Article 12-1	Articles 21 et 27
Seille canalisée	LONGUEUR utile des écluses	LARGEUR utile de écluses	MOUILLAGE des ouwages ou du chenal	HAUTEUR LIBRE sur reterne normale		10 km/h		100-010000				La manœuvre des écluses est autorisée en cas : - d'absence du personnel
PK 0 is PK 38 750 Confluence evec le Sečne au Pont neil de Louhans PK 38 750 é PK 39 000	31,30	5,10	1,50	3,60		(+ 4 km/h pour les bateaux avalants sur les sections en rivière en période de crue)						du gestionnaire et conformément aux consignes données pa
Pont rail de Louhans à l'estrémité de la section navigable	31,30	5,10	1,50	3,00								gestionnaire
Canal de Bourgogne												
Confinence - Eclase n°111Y	38,50	5,10	2,00	3,50	-		Nevigations autorisées ; — Motorisées — Mues à la force humaine	Navigation Interdite sauf : → dispositions spécifiques du RPP plásanco → navigation de menues		Les personnes à bord des bateaux non motorisées utilisés pour la pratique	l'accostage, de l'embarquement et	
PK 10,173 à PK 115,978 Ealuse n°111Y – Ealuse n°35Y	38,5 (1) à (7)	5,10	1,80	3,50								Interdite sauf :
PK 115,978 a PK 154,642 Ecluse n°55Y – Ecluse n°1Y	38,59 (8)	5,10	1,60	3,50								→ sur les secteurs
PK 154,642 à PK 212,385 Eoluse n°1 Y – Eoluse n°55S	38,50 (9)	5,10	1,80	3,50					Autorisés dans le cadre de l'allnéa 17 de l'article A4241-1 du code des transports (bateaux non motorisés utilisés pour la pratique organisée d'un sport nautique)			automatisés →sur les secleurs spécifiques définis par avis
PK 212,385 a PK 242,000 Episse n*55S – Episse n*76S	38,50	5,10	2,00	3,50								
Canal de Roanne à Digoin						8 km/h		embarcations pour la pêche et la chasse au gibier d'eau				
PK 0,858 à PK 3.000	38,50	5,10	1,60	3,45	Canaux, rivières et dépendances			Baignade interdite sauf : - autorisation prăfectorale	organisée d'un sport nautique définie à l'allnéa 17 de l'article A 4241-1 du code des transports doivent respecter les			
PK 3,000 à PK 55,680	38,50 (10)	5,10	1,60	3,60		avalants sur les sections en rivière en période de crue)	nautique autorisé par l'article 37 (aud'disposition spécifique) Remarque : Navigation des engins de plage et des barques de pêche motorsées einst que des véhicules naufuçues motorisés interdites (sauf disposition spécifique	Baignade interdite (sauf disposition spécifique du RPP	effectuées par les forces de l'ordre ou services de secours travaux sur voies navigables ou bateaux	des transports douvent respecter les dispositions spécifiques du code du sport ou du règlement de leur fédération sportive.	Conditions : - aucune gêne à la navigation - respect des règles de sécurité lis relèvent de la responsabilié du titulaire de l'autorisation spéciale psssagers (ASP).	
Canal du Nivernais		•				Remarque : Navigation des engins de plage et des barques de pêche motorisées ainsi que des véhicules						
PK 0 à PK 15,895 – Origine canal Confluence Loire à l'échae 30 VL de Carcy-la-Tour (exclue)	38,50	5,10	1,60	2,70				Plongée interdite (sauf disposition spécifique du RPP				
PK 15.895 à PK 73.360 – Solute n°30 VL à l'écluse n°15 VS de Champ Cadoux	30,50	5,10	1,40	2,50			plaisance)			1 03 BL 18 93	La manœuvre des por mobiles par les usagers interdite	
PK 73,360 à PK 113,670 – Ecluse n°15 VS (exclue) à l'écluse n°47 VS des Jeux à Clamecy	38,50 (11) (12)	5,10	1,40	3,00								
PK 113,670 s PK 174,113 – Eduse n°47 VS su Port Paul-Bort à Auroire	38,5 (13) (14) (15)	5,10	1,60	3,20								
PK 0.000 à PK 3.870 – Port de Vermenton sur la Cure à la junction avec le carral du Nivernais au PK 154.070	38,50	5,10	1,60	3,20		0						
Yonne amont						12 km/h						
PK 29,500 à PK 10,000 Amont des allos de Joigny à Gurgy	99,00	8,20	2,00 (2,20 entirel)	4,40	-	(+ 4 km/h pour les bateaux avalants sur les sections en	les sections en					
PK 10,500 à PK 0 Gurgy au Pont Paul-Bert à Auxerre	90,00	8,20	1,80 (2,00 aux currages)	4,40		rivière en période de crue)						
Yonne	LONGUEUR utile des écluses	LARGEUR utile de écluses	MOUILLAGE des ouwages ou du chenal	HAUTEUR LIBRE sur retenue normale		Balaaux de commerce et bateaux de plaisance de plus de 20 m : 12 km/h Balaaux de plaisance de moins de 20 m :	teaux de plaisance de plus de 20 m : America e coupe de deux coleda de marchandisa dont l'un est chargé et fautre vide : Fautre vide : Engra à sus lenteton hydropropulsée : Baleaux de plaisance de : Castréction de avuigation :	st Propulsion mécanique interdite s	Autorisés dans les zones dédiées et dans les conditions du schéma directeur placé en annexe 2 du présent règlement	Capandani, il est doligatoire dans les cas suivaiss : - bus de armociveres d'éclassign, d'appareillige et d'apostellige et du sopt en de l'apostellige et du sopt et d'apselliges du code d'as sport out réglement et de leur	Ls RGP s'applique sans disposition particulière au titre du présent RPP.	Remarque: les menues embarcab mues par la force humain sont pas autorisées à fran les éduses (sauf en ca d'autorisation spéciale accordée par l'exploitar
De Joigny (PK 29,000) à l'écluse de Saint-Aubin (PK 35,994)			2,10	4,70					Lorsque la voie d'eau présente plusieurs bras dont certains ne sont pas utilisés pour la navigation commerciale, mais demourent utilisables pour la praéque d'activités sportives, celles ci doivent se dérouler dans ces bras secondaires.			
De l'écluse de Said-Aubin (PK 35,394) à Port-Renard (PK 91,813)	92,00	10,50	2,10	4,70	Rivière,				Les bateaux de plaisance ne dolvent pas apporter d'entrave à la navigation de commerce. Au départ des installations sportives, les bateaux à voile ou mus à la force			
De Post-Renard (PK 91,813) à l'écluse de Carnes (PK 104,700)	92,00	10,50	2,10	5,25	dépendances et dérivations	00000000			humaine, peuvent rejoindre leur zone d'activité dédiées à condition de longer la rive et de ne traverser le chonal principal qu'aprés avoir pris toutes les mesures de sécurité imposées par les circonstances locales.			→les véhicules naution moteur ne peuvent éclusés.
De l'écluse de Carres (PK 104 700) au aio de Carres- Eoluse (PK 103 700)			2,10	5,25		l'Yonne :			Les clubs de sport à voile doivent disposer d'un bateau à moteur d'intervention. Sk i nautique ; Il conducteur du baleau doit étre accompagné d'une personne de 16 ans au moins, chargée du service et de la surveillance.			Restriction d'éclusage : →Les menues embaccation de plaisance ne sont édusé qu'en groupe (délai maximu de 20 mn)
Du allo de Cannes-Éclase (PK 105,760) à Montereau- Fault-Yonne (PK 107,965)			3,20	5,25					Pas de cohabitation possible entre véhicule naurique à moteur sans traction et pratique du ski nautique. Is remorque ne doit pas être lirée à vide.			

L'ÉCLUSE Un ouvrage hydraulique

L'ÉCLUSE DE NAVIGATION EST IMPLANTÉE DANS UN CANAL OU UNE RIVIÈRE CANALISÉE POUR PERMETTRE AUX BATEAUX DE FRANCHIR LE DÉNIVELÉ DU TERRAIN NATUREL, APPELÉ « CHUTE » , ENTRE LE BIEF AMONT ET LE BIEF AVAL.

Bief amont de commande /antelle Porte busquée (2 vantaux) Bajoyer d'amarrage Échelle limnimétrique Estacade Perré de guidage

L'écluse comprend un sas dans lequel on peut faire varier le niveau de l'eau. En France, le sas est généralement fermé par deux portes - amont et aval - à volets mobiles appelés « vantaux », exceptionnellement par des portes levantes à quillotine ou d'autres systèmes encore plus rares.

VNF gère un peu plus de 1600 écluses réparties sur l'ensemble du territoire.

Sur le réseau à petit gabarit, une grande majorité des écluses sont actionnées directement par l'usager, sous contrôle d'un automate. Les autres demandent l'intervention d'un éclusier. Sur le réseau à grand gabarit, l'essentiel des manœuvres s'effectue par le pilotage d'un éclusier sur place ou bien à distance par téléconduite pour une chaîne d'écluses. Ce système se généralisera à terme pour l'exploitation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, les écluses les plus anciennes remontent sans doute au XV^e siècle et se situent sur l'Yèvre près de Vierzon. Elles furent améliorées en 1605 sur le canal de Briare.

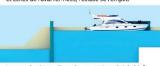
Les plus hautes se trouvent à Bollène sur le Rhône pour le grand gabarit (23 m) et à Réchicourt-le-Château sur le canal de la Marne au Rhin-Est pour le petit gabarit (15,70 m).

La plus longue est implantée à Gambsheim sur le Rhin avec 270 m x 24 m de sas utile.

BATEAU MONTANT

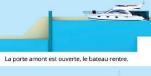


Le bateau est à l'intérieur de l'écluse. Portes fermées, vannes amont ouvertes et celles de l'aval fermées, l'écluse se remplit.



Lorsque le niveau d'eau du sas atteint celui du bief

BATEAU AVALANT





Le bateau est à l'intérieur de l'écluse. Porte amont fermée, vannes aval ouvertes et celles d'amont fermées, l'écluse se remplit.



Lorsque le niveau d'eau du sas coïncide avec celui du bief aval, la porte aval s'ouvre, le bateau sort.

La navigation à la demande : Quésaco ?



Quoi?

Lorsque que la navigation est à la demande, pour les passages d'écluses, l'usager doit en faire la demande auprès de l'UTI de départ. Le passage aux écluses est compris dans les forfaits des péages de navigation

Comment?

L'usager doit faire sa demande la veille avant 15h00 pour les jours de la semaine et le vendredi avant 15h00 pour un passage le week-end, du samedi au lundi matin



<u>uti.valdeloireseine@vnf.fr:</u> pour le canal du Loing, le canal de Briare, le vieux canal de Briare et le canal latéral à la Loire (de Dompierre à Maimbray)

06 63 39 16 60 (St Martin) du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h: pour l'Yonne et le canal du Nivernais

uti.bourgogne@vnf.fr: pour le canal de Bourgogne

uti.saoneloire@vnf.fr: pour la Seille, le canal du Centre, le canal de Roanne à Digoin et le canal Latéral à la Loire (de Digoin à Diou)

Et également, pour toutes les voies d'eau un numéro unique : 0800 860 000



En cas de modification ou d'annulation de la demande de passage, les modalités de prévenance sont les mêmes que celles susmentionnées.

La navigation à la demande n'est possible que pendant les périodes et horaires de navigation mentionnés dans la rubrique : période et horaires de navigation

Le service spécial d'éclusage: Quésaco?

Quoi?

Ouvert exclusivement aux exploitants de bateaux de commerce et aux professionnels du tourisme. il doit faire l'objet d'une demande spécifique et peutêtre autorisé en fonction des possibilités du service de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne. Il dispose des mêmes modalités que la navigation à la demande. Le passage en service spécial d'éclusage est payant et fait l'objet d'une facturation en sus de l'acquittement du péage.



Comment?

L'usager doit faire sa demande minimum 48h à l'avance.

Une convention est alors établie.



Sur quelle adresse mail ou téléphone ?

<u>uti.valdeloireseine@vnf.fr:</u> pour le canal du Loing, le canal de Briare, le vieux canal de Briare et le canal latéral à la Loire (de Dompierre à Maimbray)

<u>uti.nivernais-yonne@vnf.fr</u>: pour l'Yonne et le canal du Nivernais

uti.bourgogne@vnf.fr: pour le canal de Bourgogne

uti.saoneloire@vnf.fr: pour la Seille, le canal du Centre, le canal de Roanne à Digoin et le canal Latéral à la Loire (de Digoin à Diou)



Le service spécial d'éclusage n'est possible que pendant les périodes et horaires de navigation mentionnés dans la rubrique : période et horaires de navigation

Les avis à batellerie Quésaco



Quoi?

Mode de diffusion, le cas échéant par voie électronique, d'éléments de nature informative ou prescriptive concernant la navigation, émis par le gestionnaire de la voie d'eau.

N'hésitez-pas à les consulter avant de partir en navigation ou abonnezvous afin d'être averti par mail ou fax de tout événement sur notre réseau.

Comment s'abonner?

Aller sur le site internet www.vnf.fr, puis se rendre dans la rubrique « services » et cliquer sur « Avis à la batellerie » :



Cliquer ensuite sur «S'abonner»

Cliquer à nouveau sur « S'abonner » dans l'onglet suivant

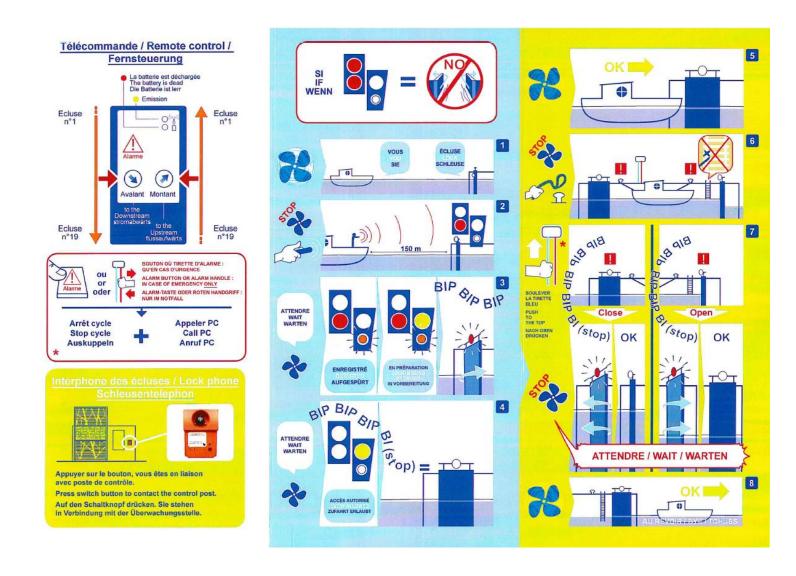




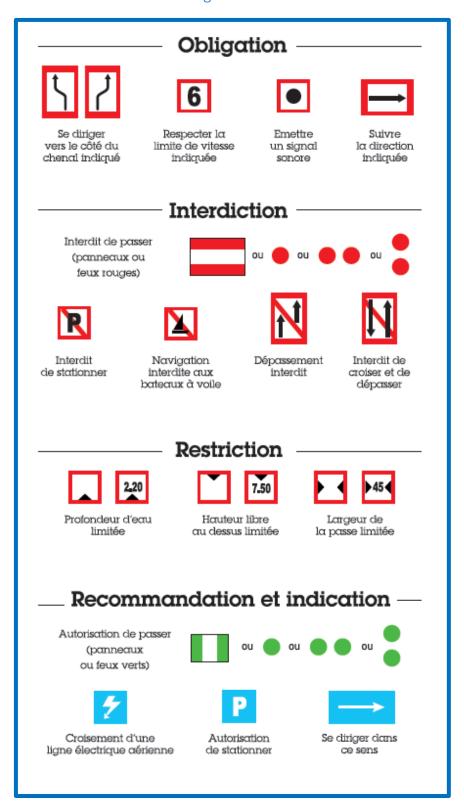
Enfin, compléter le bloc « Création d'un abonné » en remplissant les champs obligatoires. Choisir le type d'envoi et la langue.

Dans le bloc « Liste des Abonnements », choisir les voies d'eau pour lesquelles vous souhaitez recevoir les avis à la batellerie ainsi que la période et le type d'incidence que vous souhaitez recevoir (possibilité de tout cocher).

Annexe 6 : Notice d'utilisation de la télécommande



Annexe 7: Extrait du code de la navigation



Pour en savoir plus en vidéo :

Français: https://vimeo.com/516135706/7513b3af53
Anglais: https://vimeo.com/516129474/5488a9d155
Allemand: https://vimeo.com/516133582/039b3add5e